ÉTATS-UNIS
Parier en Bourse sur le succès d'un film est désormais possible
Page B 3

MÉDIAS
Quebecor annonce le lancement de la chaîne Sun TV News
Page B 10

ÉCONOMIE

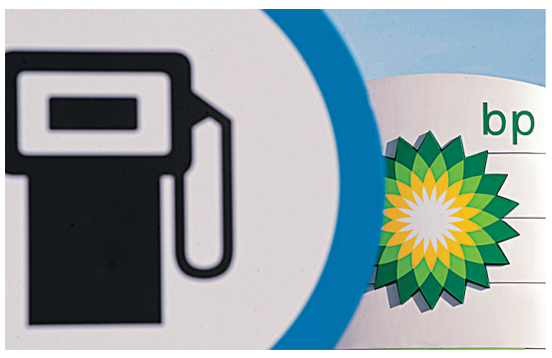

BEN STANSALL AGENCE FRANCE-PRESSE

BP subit une autre humiliation

Fitch abaisse la note de la société de AA à BBB

Londres — L'agence internationale de notation Fitch a annoncé hier qu'elle avait dégradé de six crans d'un coup la note de dette à long terme du groupe britannique pétrolier BP, en raison de l'impact de la marée noire dans le golfe du Mexique.

L'agence a fait passer la note du groupe de AA à BBB, un mouvement d'une ampleur inhabituelle.

Dans un communiqué, elle estime que *«l'étendue de la mesure prise»* reflète en particulier les incertitudes qui planent sur les finances de BP après l'annonce par les autorités américaines qu'elles pourraient exiger du groupe qu'il place des *«sommes importantes»* sur des comptes séquestres pour assurer le financement du nettoyage de la marée noire et des indemnités correspondantes. Sa décision est également liée à l'annonce la semaine dernière que la fuite de pétrole était plus importante qu'on le croyait initialement.

L'agence de notation avait déjà abaissé d'un cran cette note le 3 juin, la faisant passer de AA+ à AA.

Une note AA désigne *«un émetteur de haute qualité»*, selon la terminologie des agences. Fitch abaisse directement BP au stade BBB désignant les *«émetteurs de qualité moyenne»* mais en mesure de faire face à leurs obligations de manière adéquate.

Fitch précise qu'elle ne pense pas que la marée noire aboutira pour BP *«au pire des scénarios»*, comme la mise en faillite de certaines parties de son activité, ce qui ne l'empêche pas d'envisager le cas échéant *«de futures dégradations à plusieurs crans»* au cas où les obligations financières du groupe seraient supérieures à ce qu'elle envisage, si le paiement des dédommagements devait accélérer, ou encore si l'accès de BP au capital devait se détériorer.

Fitch classe l'impact possible de la marée noire sur BP en quatre catégories:

- les coûts immédiats de nettoyage et de dédommagement, évalués par BP entre 3 et 6 milliards;
- les amendes civiles à court et moyen terme, estimées par Fitch entre 2 et 8 milliards;
- un impact financier à moyen terme qu'elle évalue à 1,4 milliard, en hausse des coûts d'exploitation;
- les frais liés à des procès de plus longue haleine, avec des paiements et des appels quant au montant de ces derniers qui pourraient s'échelonner sur de nombreuses années.

L'agence observe aussi *«qu'étant donné la fluidité des événements»*, il se peut que les paiements soient finalement moins importants que prévu, ou soient étalés sur plus de temps, ce qui serait favorable a un relèvement de la note.

Mais en attendant, elle considère *«que le niveau d'incertitude* [qui entoure la situation de BP] *est incompatible avec une note AA»*.

Agence France-Presse

Valeurs mobilières

Le Québec et l'Alberta somment Ottawa de dire ce qui ne va pas

Une agence unique avec des bureaux régionaux créerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait, selon les deux provinces

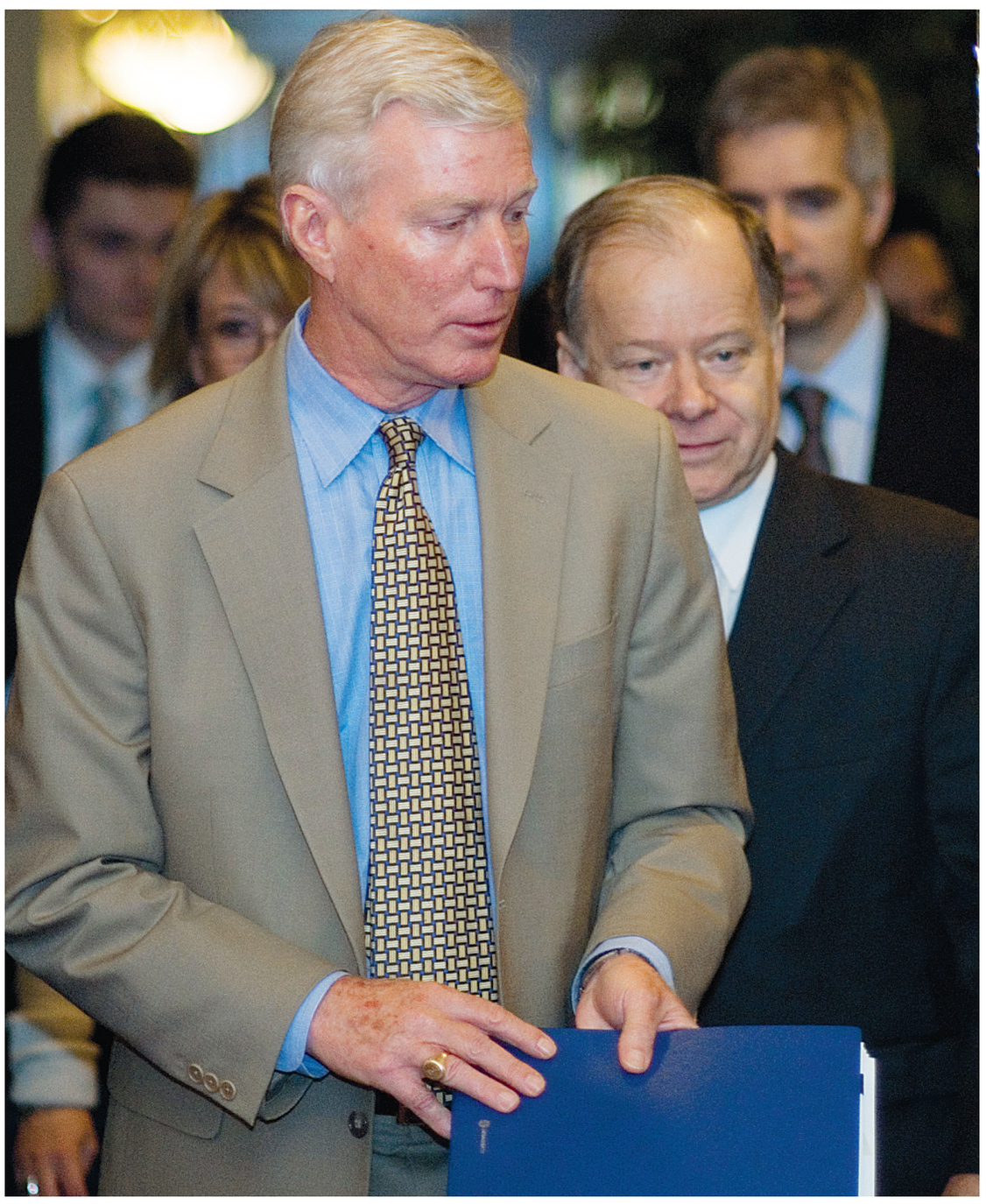

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le ministre des Finances de l'Alberta, Ted Morton, et son homologue du Québec, Raymond Bachand, lors d'une rencontre à Montréal, hier.

FRANÇOIS DESJARDINS

L'intention d'Ottawa de créer des bureaux régionaux en appui à son éventuelle Commission fédérale des valeurs mobilières soulève plus de questions que de réponses, car rien ne garantit qu'ils survivraient aux changements de gouvernement, a affirmé hier le ministre des Finances de l'Alberta lors de son passage à Montréal.

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, a récemment dévoilé son projet de régime réglementaire pancanadien visant à remplacer le système actuel, composé de 13 agences provinciales et territoriales. Puisque les valeurs mobilières sont de compétence provinciale, M. Flaherty a soumis le projet à la Cour suprême pour obtenir un avis de faisabilité constitutionnelle.

«Nous ne nous opposons pas à l'amélioration du régime actuel»

Le souhait fédéral d'investir ce champ de compétence historiquement provincial a fait dire aux acteurs locaux, comme l'Autorité des marchés financiers (AMF), qu'une centralisation de la réglementation à Toronto entraînerait des pertes d'emplois et d'expertise dans le milieu de la finance et du droit des affaires au Québec.

De passage à Montréal hier, le ministre albertain Ted Morton a dit que son opposition au projet d'Ottawa — un rejet que partagent le gouvernement Charest et celui du Manitoba — n'est pas une *«défense inconsciente du statu quo»*. De plus, il croit que d'autres provinces se rangeront de leur côté lorsque viendra le temps de plaider en Cour suprême.

«Nous ne nous opposons pas à l'amélioration du régime actuel, a dit M. Morton lors d'une conférence de presse avec son homologue du gouvernement québécois, Raymond Bachand. *Nous voulons savoir ce à quoi Ottawa s'oppose dans le régime actuel. Pourquoi le fédéral n'est-il pas capable de dire précisément ce qu'il faut régler de manière à travailler avec les provinces? Il refuse de le faire.»*

Aux yeux du ministre albertain, qui a enseigné le droit constitutionnel pendant plus de 20 ans, les institutions nationales *«ont tendance à être très centralisées, ce qui pourrait donner lieu à des bureaux régionaux ayant une insuffisance de ressources et d'autonomie, donc des bureaux vides»*.

VOIR PAGE B 5: **VALEURS**

Dette: un économiste contredit Québec

«La population du Québec ne vit pas au-dessus de ses moyens», dit le président de la FTQ

ALEXANDRE SHIELDS

La dette du Québec a beau être la plus élevée parmi les provinces canadiennes, elle est loin d'avoir *«le caractère exorbitant que le gouvernement a invoqué à l'appui des mesures inacceptables de son budget»*. Tel est le message lancé hier à l'unisson par les trois grandes centrales syndicales, à la lumière d'une étude de l'économiste Louis Gill, qui qualifie de *«frauduleuse»* la méthode employée par le ministère des Finances pour calculer le poids de la dette.

M. Gill estime en effet que le gouvernement libéral de Jean Charest a travesti la méthode utilisée par l'OCDE pour calculer le ratio dette/PIB. Ainsi, dans les documents du premier budget Bachand, on calcule que la dette publique du Québec s'élevait, au 31 mars 2009, à près de 286 milliards, soit 94,5 % du PIB. Un chiffre avancé aussi par divers économistes d'institutions financières.

Mais cette donnée — qui place le Québec au cinquième rang des nations les plus endettées parmi les membres de l'OCDE — ne donne pas la juste mesure de l'endettement de la province, soutient Louis Gill, professeur retraité de

VOIR PAGE B 4: **DETTE**

Le taux d'inoccupation des logements augmente légèrement

- Le FRAPRU note toutefois que des familles resteront encore sur le pavé en juillet
- La CORPIQ fait valoir que le prix des loyers au Québec demeure inférieur à ce qu'il est ailleurs au Canana

Ottawa — Le taux d'inoccupation moyen dans les grands centres urbains du Canada est passé de 2,7 % en avril 2009 à 2,9 % en avril 2010, selon des données rendues publiques hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Au Québec, le taux d'inoccupation moyen des immeubles privés comprenant trois logements et plus s'établissait à 2,5 % en avril dans les centres urbains, une hausse de 0,2 point par rapport à la même période l'an dernier.

À l'échelle nationale, c'est à Québec qu'on note le taux d'inoccupation le plus bas, à seulement 0,4 %. À l'opposé, Windsor (12,4 %), Abbotsford et Peterborough (6,6 % chacun) avaient les taux d'inoccupation les plus élevés.

Les ménages à faible revenu auront tout autant de difficulté à se loger, même si le taux d'inoccupation est un peu plus élevé, selon le FRAPRU

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain s'inquiète de la situation au Québec.

«S'il sera moins difficile pour l'ensemble des locataires de parvenir à se trouver un logement, sauf dans la région de Québec, ce le sera malheureusement tout autant pour les ménages à faible revenu, a dit le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant. *Il est prévisible que, pour une dixième année consécutive, le prochain 1er juillet laissera des familles et des individus sans logis. La présence de ménages sans logis autour du 1er juillet est malheureusement devenue la norme au Québec.»*

L'économiste en chef de la SCHL, Bob Dugan, a expliqué que la construction de logements locatifs et la concurrence livrée par le marché des copropriétés ont ajouté aux pressions à la hausse qui s'exercent sur les taux d'inoccupation.

Dans la catégorie des appartements de deux chambres, les loyers mensuels moyens les plus chers ont été relevés à Vancouver (1150 $), Toronto (1134 $), Calgary (1082 $) et Ottawa (1061 $). Quant aux

VOIR PAGE B 4: **LOYER**

Ville	Taux d'inoccupation (%)	Loyer moyen ($)
Vancouver	2,2	1150
Calgary	5,3	1082
Regina	0,8	858
Winnipeg	1,0	816
Toronto	2,7	1134
Montréal	**2,8**	**680**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE MARCHÉ BOURSIER

A B

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Aberdeen Asia	56289	6.440	6.250	6.250	-0.100
Aberdeen J	175000	0.395	0.345	0.385	+0.030
Aberdeen Wt o	10000	0.060	0.060	0.060	+0.005
Absolute Soft	10238	4.250	4.160	4.220	+0.020
Acadian Mng o	47850	0.050	0.045	0.045	-0.010
Acadian Timber	10300	6.550	6.310	6.540	-0.050
ACE Aviation V	56263	8.300	8.200	8.300	+0.020
ACE Aviatn A	885	8.310	8.290	8.300	+0.100
Acuity Small A	16081	4.490	4.350	4.480	+0.100
Adanac Moly J	563000	0.065	0.060	0.060	0.000
ADF Group SV	16560	1.980	1.900	1.920	+0.020
Adherex Tech o	57620	0.040	0.035	0.035	-0.005
Adv Oil & Gas	1813808	7.130	6.690	7.070	+0.480
Aecon Group	180615	11.240	10.950	11.120	+0.110
Aeroquest Intl	11500	0.560	0.540	0.560	+0.010
Aeterna Zentar	74645	1.430	1.350	1.360	-0.060
Africo Res o	5000	0.950	0.950	0.950	-0.020
Ag Growth Intl	21230	35.220	34.180	34.740	+0.410
AGF Mgt B NV	231117	15.500	14.890	15.180	+0.510
Agnico-Eagle	836265	62.740	60.900	62.670	+1.760
Agrium Inc.	782964	54.920	53.290	54.870	+1.280
AIC Global A	1000	0.720	0.720	0.720	-0.030
AIC Global Pr	900	8.260	8.260	8.260	+0.010
Ainsworth Lmbr	53389	2.720	2.650	2.720	-0.020
Air Cda A VV	397421	2.000	1.950	1.980	+0.040
Air Cda B V	258511	1.990	1.920	1.950	+0.020
Akela Pharma o	5726	0.100	0.100	0.100	0.000
Akita Drill NV	62727	7.700	7.600	7.600	-0.300
Alamos Gold o	276332	15.920	15.510	15.820	+0.320
Alaris Royalty	27950	9.590	9.400	9.590	+0.120
AlarmForce o	1130	7.320	7.190	7.190	+0.040
AlexaLife Cl A	34623	0.495	0.475	0.480	0.000
Alexco Res o	188379	3.400	3.180	3.390	+0.190
Alexis Mnrls o	619335	0.260	0.240	0.260	+0.020
Algoma Central	570	77.000	76.000	77.000	+0.900
Algonquin Pwr	247725	4.220	4.090	4.220	+0.120
Alimtntatn B SV	172953	19.200	19.010	18.960	-0.080
Allbanc Pr A 2	1502	25.400	25.390	25.400	+0.070
Allbanc Split 2	12450	11.250	11.000	11.130	+0.330
Allbanc Split A	1200	32.830	32.830	32.830	+0.890
Alld Nvda o	203365	20.470	19.600	20.400	+0.780
Alliance Grn	35792	34.250	33.820	33.970	+0.220
Allied Gld o	6147	0.305	0.295	0.305	-0.010
Allon Thera o	16500	0.510	0.510	0.510	-0.020
Almaden Min	13000	0.960	0.920	0.960	+0.010
Alter NRG o	53250	1.810	1.700	1.700	-0.050
Altius Mineral	36790	10.290	10.070	10.200	-0.040
Amer Bonanza o	26886	0.165	0.160	0.160	0.000
Amerigo Res o	280979	0.670	0.660	0.670	+0.010
Amorfix Life o	143440	0.235	0.225	0.225	-0.010
Anatolia Min J	590509	5.570	5.060	5.570	+0.510
Andean Ord o	665737	3.070	2.900	3.030	+0.090
Anderson Egy	1322357	1.320	1.250	1.260	0.000
Andrew Pell A	6950	8.300	8.100	8.150	-0.100
Angiotech Phrm	36450	0.910	0.900	0.900	-0.020
Angle Energy	37190	8.320	8.190	8.240	-0.010
Antrim Engy o	9000	0.920	0.880	0.920	-0.020
Anvil Mining o	2692811	3.120	3.050	3.110	+0.030
Apollo Gld	242105	0.325	0.310	0.320	+0.005
Aquila Res o	440500	0.295	0.265	0.270	+0.010
Arbor Mem B	650	24.500	23.900	24.500	+0.610
Arbor Mem Cl A	150	22.020	22.020	22.020	-1.480
Arehada Mng o	75600	0.140	0.135	0.135	-0.010
Arequipa Res	5400	0.710	0.710	0.710	-0.060
ARISE Tech o	436906	0.235	0.225	0.230	0.000
ARISE Tech Wt	2697000	0.050	0.040	0.045	+0.005
Arsenal Engy o	300461	0.900	0.870	0.890	+0.030
Astra Techn	22590	24.290	23.250	24.230	+0.880
Astral A NV	92176	36.610	35.660	36.200	+0.400
Astral B SV	1400	36.510	36.500	36.510	+0.530
Atco Cl I NV	67122	47.870	47.430	47.790	+0.280
Athabasca Oil	1335268	10.990	10.830	10.950	+0.160
Atlantic Pwr	101227	12.610	12.250	12.500	+0.160
Atna Res o	28600	0.590	0.550	0.560	-0.020
Atrium Invtns	340222	15.780	14.890	15.570	+0.700
ATS Auto Ting	47158	5.970	5.800	5.900	+0.070
AuEx Ven J	41655	3.560	3.450	3.500	-0.060
Augusta Res o	168768	1.880	1.730	1.780	-0.030
Aura Mnrls o	697006	4.220	4.100	4.200	+0.090
Aurizon Min o	316110	5.170	5.030	5.120	-0.120
AutoCanada Inc	12925	5.000	4.990	5.000	+0.250
Automodular	15500	0.810	0.800	0.800	-0.040
Avalon Rare o	351930	2.500	2.360	2.460	+0.190
Avcorp Ind	45216	0.050	0.050	0.050	0.000
Avnel Gold o	5000	0.235	0.230	0.235	+0.005
Axia NetMedia	124252	1.840	1.770	1.770	-0.030
Azure Dyna o	4005368	0.360	0.315	0.330	-0.005
B2Gold Corp o	4476754	1.600	1.490	1.600	+0.110
Baffinland o	440632	0.430	0.415	0.420	-0.010
Baffinland Wt	50500	0.160	0.160	0.160	+0.010
Baffinland Wt	18750	0.115	0.075	0.075	-0.035
Baja Mining o	59395	0.640	0.610	0.630	-0.010
Ballard Pwr	35290	1.910	1.880	1.880	+0.030
BAM Invest	300	11.650	11.650	11.650	0.000
BAM Split AA 4	3003	26.250	26.080	26.080	0.000
BAM Split Pr 3	4812	20.000	19.680	20.000	+0.520
Bankers Pete o	1507282	7.480	7.350	7.360	+0.030
Bankers Wt A o	4000	5.380	5.350	5.360	+0.030
Banro Corp o	286075	2.000	1.940	1.990	+0.030
Barrick Gold	3045010	44.120	42.930	44.020	+0.700
BCE Pr Ser T	1930	20.550	20.380	20.400	+0.020
BCE Inc	1884140	31.680	31.250	31.580	+0.340
BCE Pr Ser AA	39975	20.640	20.300	20.310	+0.010
BCE Pr Ser AB	50	0.000	0.000	0.000	0.000
BCE Pr Ser AC	16100	20.600	20.290	20.340	-0.110
BCE Pr Ser R	1900	20.160	20.100	20.100	0.000
BCE Pr Ser Y	459	20.550	20.550	20.550	-0.070
BCE Pr Ser Z	1505	19.600	19.500	19.600	+0.190
BCE Pr Sr AD	1100	20.810	20.800	20.800	-0.040
BCE Ser AE Pr	500	20.060	20.050	20.050	-0.200
BCE Ser AF Pr	1800	20.540	20.420	20.540	+0.040
BCE Ser AG Pr	3600	20.600	20.500	20.600	+0.100
BCE Ser AH Pr	300	20.410	20.400	20.400	-0.010
BCE Ser AI Pr	1203	20.330	20.210	20.260	+0.110
Bellatrix Expl	329839	3.450	3.340	3.390	+0.100
BELLUS Health	41000	0.135	0.135	0.135	+0.005
Belzberg o	5500	0.560	0.560	0.560	+0.030
Bengal Engy o	15000	1.220	1.220	1.220	-0.170
Bennett Env	252241	2.330	2.250	2.290	+0.020
Big 8 Split A	806	19.200	18.720	18.880	+0.460
Big 8 Spt Pr B	3842	13.510	13.310	13.320	-0.180
Big Bnk Big Pr	100	10.420	10.420	10.420	+0.070
BiOExx Spec o	1531541	1.620	1.540	1.600	+0.030
BioMS Med A	196600	0.345	0.335	0.335	-0.020
Bioniche Life	28850	0.930	0.870	0.890	-0.020
BioteQ Env o	19700	0.730	0.730	0.730	-0.060
Biovail Corp.	335171	15.090	14.790	15.060	+0.240
BioWest Thera	500	0.400	0.400	0.400	0.000
BIOX Corp. o	652050	1.230	1.060	1.230	+0.170
Birchcliff Eng	577971	10.810	10.460	10.710	+0.330
Bk Mon Pr 13	23650	19.700	19.550	19.700	+0.070
Bk Mon Pr 14	4530	22.670	22.580	22.590	+0.020
Bk Mon Pr 15	9570	25.000	24.920	24.920	-0.050
Bk Mon Pr 16	3950	26.150	26.100	26.100	+0.100
Bk Montreal	2069622	63.000	61.650	63.000	+1.360
Bk N.S. Pr 12	2390	22.820	22.730	22.740	+0.020
Bk N.S. Pr 13	13793	20.800	20.750	20.750	-0.050
Bk N.S. Pr 14	5050	19.690	19.570	19.660	+0.060
Bk N.S. Pr 15	8350	19.690	19.600	19.630	-0.020
Bk N.S. Pr 16	4045	22.780	22.580	22.580	-0.190
Bk N.S. Pr 17	9400	24.200	24.130	24.310	-0.170
Bk N.S. Pr 18	7456	26.140	25.940	26.140	+0.090
Bk N.S. Pr 20	5500	26.050	25.930	26.050	+0.120
Bk NS	2669963	51.400	50.340	51.400	+1.190
Bk NS 30 Pr	39346	24.850	24.660	24.800	-0.040
Bk NS Pr 22	5700	26.240	26.040	26.240	+0.090
Bk NS Pr 26	5880	27.540	27.410	27.450	0.000
Bk NS Pr 28	5825	27.590	27.450	27.550	+0.040
Bk of Mn Pr 18	2435	27.750	27.500	27.690	+0.140
Bk of Mn Pr 21	3200	27.740	27.650	27.700	+0.100
Bk of Mn Pr 23	12750	26.970	26.700	26.760	+0.060
Bk of Mon Pr 5	4850	23.250	23.080	23.250	+0.240
Black Diamond	12019	17.600	17.350	17.480	-0.110
BlackPearl o	1481341	3.230	3.100	3.210	+0.110
Blue Ribbon Wt	49177	0.035	0.015	0.020	+0.005
BMO Agg Bnd	4250	15.060	15.050	15.060	+0.070
BMO Bd Hdg Cda	360	15.250	15.250	15.250	+0.100
BMO China EqHd	3650	14.650	14.470	14.650	+0.340
BMO CrpBond CA	8388	15.170	15.080	15.170	+0.200
BMO DJ Cda 60	2255	16.520	16.480	16.520	-0.130
BMO DJ Ind Avg	3660	18.190	18.000	18.190	+0.180
BMO Emg Mkt Eq	1500	14.340	14.200	14.340	+0.310
BMO Eq US Bks	750	14.670	14.610	14.670	+0.080
BMO Eq US Hlth	1330	14.960	14.850	14.960	+0.100
BMO Eql Wgt RT	1700	15.440	15.430	15.440	+0.150
BMO Ind Eq Hd	2060	13.940	13.850	13.940	-0.020
BMO IntlEq CAD	2249	14.800	14.610	14.800	+0.360
BMO Jr Gas ETF	3400	16.760	16.550	16.760	+0.410
BMO Jr Gold Inx	101967	16.270	16.010	16.270	+0.280
BMO Jr Oil ETF	1900	15.290	15.170	15.290	+0.230
BMO Lng Crp Bd	40	0.000	0.000	0.000	0.000
BMO Lng Fed Bd	600	15.030	15.030	15.030	+0.030
BMO Mid Crp Bd	3800	15.000	14.970	14.990	+0.040
BMO Nsq 100 Eq	3681	14.860	14.690	14.860	+0.390
BMO SP-TSX O&G	48850	14.770	14.590	14.770	+0.340
BMO Srt CrpBND	11750	14.990	14.980	14.980	0.000
BMO Srt Fed Bd	3910	15.000	14.980	14.990	+0.030
BMO Srt Prv Bd	966	14.980	14.950	14.980	+0.040
BMO US Eq Hedg	1450	17.430	17.160	17.420	+0.320
BMOWgt Bk Inx	15150	16.420	16.080	16.420	+0.390
BMOWgt Bs Mtl	3750	14.920	14.690	14.920	+0.370
BMOWgt Util Ix	2875	14.790	14.770	14.790	+0.130
BMTG Grp A SV	18212	17.860	17.520	17.860	+0.030
BNK Petr J	143270	2.010	2.010	2.080	+0.040
BNS Split II A	900	14.830	14.830	14.830	+0.470
BNS Split II Pr	486	20.910	20.910	20.910	0.000
Boliden AB Ord	3100	12.770	12.640	12.640	+0.200
Bombardr A MV	64458	4.850	4.700	4.840	+0.170
Bombardr 3 Pr	1600	18.300	18.250	18.250	0.000
Bombardr B SV	3858953	4.850	4.690	4.830	+0.170
Bombardr 3 Pr	1453	14.200	14.200	14.200	+0.010
Bomtl 6.25 Pr	1500	21.850	21.660	21.660	-0.190
Bonterra Engy	9751	35.080	34.370	35.040	+0.550
Boralex Cl A	12927	8.820	8.600	8.700	0.000
Boyuan Con o	6500	2.350	2.220	2.350	+0.140
BRC Diamond o	10000	0.120	0.080	0.080	-0.050
Breakwater Res	143435	2.950	2.930	2.930	-0.020
Breakwater Wt	70200	0.195	0.185	0.195	-0.010
Brick Brew o	42000	0.800	0.770	0.800	+0.030
Brick Group Wt	37000	1.350	1.320	1.350	-0.010
Bridgeport J	19600	1.500	1.400	1.500	+0.050
Bridgewater	62580	9.920	9.600	9.830	+0.110
Brkfield Rn Pr	10747	25.140	24.970	25.140	+0.090
Brompton Lf A	1600	4.850	4.850	4.850	+0.100
Brompton Cl A	2880	10.680	10.600	10.640	+0.230
Brompton Eq A	709	10.210	10.200	10.200	-0.050
Brompton Pr	1000	9.850	9.850	9.850	-0.020
Bronco Engy o	26434	0.280	0.260	0.280	0.000
Brookfield Prp	716596	15.540	15.160	15.510	+0.260
Brookfld A LV	948701	25.450	24.730	25.450	+0.700
Brookfld P K	775	22.930	22.750	22.930	+0.170
Brookfld Pr 10	948	25.750	25.650	25.650	0.000
Brookfld Pr 11	3200	25.560	25.550	25.550	+0.090
Brookfld Pr 12	600	25.810	25.800	25.800	-0.010
Brookfld Pr 13	1400	15.750	15.670	15.670	-0.090
Brookfld Pr 17	11270	17.790	17.570	17.750	-0.020
Brookfld Pr 18	7703	17.690	17.470	17.690	+0.200
Brookfld Pr 2	4331	15.630	15.550	15.570	+0.020
Brookfld Pr 21	600	25.940	25.810	25.940	-0.110
Brookfld Pr 22	20457	27.280	27.150	27.150	0.000
Brookfld Pr 24	8425	25.700	25.590	25.600	+0.100
Brookfld Pr 4	3159	15.950	15.750	15.770	-0.040
Brookfld Pr 8	1100	21.250	21.250	21.250	0.000
Brookfld Pr F	1616	25.480	25.350	25.450	+0.100
Brookfld Pr H	2145	24.600	24.430	24.600	0.000
Brookfld Pr I	3070	25.080	25.050	25.080	-0.060
Brookfld Pr J	2000	24.400	24.400	24.400	0.000
Brookfld Pr L	9052	25.800	25.650	25.710	+0.110
Brookfld Pr N	3002	24.790	24.710	24.720	-0.040
Buhler Ind	200	5.750	5.750	5.750	0.000
Burcon NuSc o	236500	7.820	7.630	7.740	-0.080

C

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
C&C Energia o	48687	7.550	7.250	7.500	+0.300
C.A. Bancorp o	76000	1.510	1.500	1.510	+0.010
CA Bncrp C Pr	500	20.000	20.000	20.000	0.000
CAE Inc.	335578	9.540	9.310	9.420	+0.100
Caledonia Mng	200100	0.065	0.060	0.060	-0.005
Calfrac Well	63068	21.940	20.650	21.350	+0.950
Calian Tech	240	17.210	17.210	17.210	+0.010
Call Genie o	21000	0.060	0.060	0.060	-0.005
CallValley A o	30571	3.280	3.150	3.280	+0.090
Calmena Engy	80900	0.790	0.780	0.780	0.000
Cameco Corp.	746021	24.440	23.810	24.420	+0.610
Canaccord Fin	71464	9.080	9.000	9.080	-0.020
Canam Group	3369	7.750	7.650	7.660	+0.010
Canarc Res o	43200	0.095	0.090	0.090	+0.005
Candax Engy	13000	0.100	0.095	0.095	0.000
Candente Gld o	342800	0.590	0.540	0.560	+0.030
Candente Res o	4100	0.415	0.400	0.400	-0.030
Canfor Corp	122369	8.710	8.330	8.530	-0.190
Cangene Corp	61128	3.720	3.510	3.700	-0.110
CanWel Bldng	26060	4.110	4.050	4.050	-0.070
Canyon Serv	45185	4.240	4.200	4.200	-0.030
Capital Gld o	20212	3.670	3.590	3.600	-0.100
Capital Pwr	86519	23.130	22.800	23.050	+0.210
Capstone Mng o	5591909	2.370	2.270	2.340	-0.010
Cardero Res o	125500	1.250	1.150	1.220	+0.050
Cardiome Pharm	92427	8.690	8.570	8.590	-0.090
Carmanah Tech	54956	0.640	0.620	0.630	-0.020
Carpathian J	43350	0.355	0.330	0.355	-0.005
Cascades Inc.	205068	6.720	6.580	6.580	-0.050
Cash Store J	16870	17.070	16.560	17.070	+0.170
Caspian Egy o	1075	0.135	0.135	0.135	-0.035
Catalyst Paper	344478	0.185	0.175	0.180	0.000
Cathedral Engy	43580	5.940	5.870	5.900	+0.010
Caza O&G J	1200	0.115	0.115	0.115	+0.005
CCL Ind Cl B	8683	28.990	28.500	28.900	+0.400
Cda Life B Pr	9700	25.250	25.120	25.210	-0.030
Cdn Banc Cl A	8490	11.000	10.800	11.000	+0.320
Cdn Banc Pr	7900	10.540	10.500	10.510	+0.010
Cdn Egy Srv Tc	4434	15.100	14.940	15.100	+0.100
CDN Fri Util A	1300	4.150	4.150	4.150	+0.070
CDN Fn Util Pr	800	10.310	10.310	10.310	+0.050
Cdn General	15271	15.630	15.150	15.600	+0.400
Cdn Hgh Eq Wt	12700	0.065	0.060	0.060	-0.005
Cdn Hgh Inc Un	9109	10.550	10.450	10.500	-0.200
Cdn Imp Pr 35	5320	27.600	27.550	27.600	+0.050
Cdn Life Cl A	64445	4.940	4.660	4.910	+0.050
Cdn Life Pr A	3775	10.200	10.180	10.200	0.000
Cdn Life Sp Wt	44115	0.120	0.115	0.120	0.000
Cdn Nat Rail	1073176	63.200	61.900	63.200	+1.170
Cdn Nat Res	3257066	38.090	37.560	38.020	+0.750
Cdn Res Tr Wt	7620	0.300	0.205	0.300	+0.050
Cdn Shield Wt	11630	0.080	0.080	0.080	0.000
Cdn Tire A NV	154675	56.970	55.850	56.970	+1.350
Cdn Tire Corp	592	70.000	66.900	70.000	+3.200
Cdn Util A NV	71566	44.350	43.660	44.090	+0.570
Cdn Util Cl B	100	44.200	44.200	44.200	+1.200
Cdn Util Pr W	1700	24.510	24.500	24.500	+0.020
Cdn Util Pr X	3100	25.100	25.000	25.070	+0.070
Cdn Wstn Bank	206886	24.870	24.600	24.770	-0.100
Cdn Wstrn Bk W	5000	11.550	11.500	11.550	+0.150
Cdn Wstrn Pr 3	7424	27.510	27.400	27.400	0.000
Cdn Zinc o	35618	0.385	0.375	0.385	+0.020
Celestica SV	320421	9.360	9.140	9.280	+0.100
Celtic Expl	261096	12.340	12.010	12.140	-0.010
Cenovus Engy	2632787	30.220	29.700	29.950	+0.250
Centamin Ord	6621201	2.570	2.510	2.560	+0.140
Centerra Gld	374094	12.450	12.000	12.440	+0.420
Centric Hlth o	1500	0.470	0.470	0.470	+0.025
Cequence Engy	126692	2.560	2.400	2.400	0.000
Ceres Glbl Ag	8600	6.000	5.860	5.860	-0.020
Ceres Glbl Wt	6500	0.015	0.010	0.010	-0.005
CGA Mining o	1394635	2.120	2.020	2.060	-0.040
CGI Grp A SV	965972	16.770	16.330	16.680	+0.330
Chartwell Tech	8050	1.000	1.000	1.000	0.000
Chateau A SV	1500	13.690	13.600	13.600	-0.140
Chesswood Rt	42200	0.035	0.025	0.035	+0.005
Churchill Cl A	840318	17.850	16.730	17.750	+0.990
Churchill Sb R	560800	17.750	16.650	17.530	+0.880
CI Financial	204138	18.890	18.400	18.850	+0.480
CIBC	1802393	75.000	72.900	75.000	+2.310
CIBC Pr 18	10000	23.620	23.400	23.620	+0.140
CIBC Pr 23	915	25.560	25.500	25.500	-0.060
CIBC Pr 25	5300	24.470	24.180	24.470	+0.320
CIBC Pr 27	9080	23.650	23.570	23.570	-0.080
CIBC Pr 29	7200	22.860	22.700	22.800	+0.090
CIBC Pr 30	17274	20.280	20.110	20.200	-0.030
CIBC Pr 31	34350	19.880	19.770	19.810	-0.030
CIBC Pr 33	4110	26.700	26.400	26.400	-0.260
CIBC Pr 37	4400	27.740	27.640	27.650	+0.020
CIBC Ser 32 Pr	22300	19.190	19.100	19.140	-0.010
CIBT Edu Grp o	25000	0.740	0.720	0.720	-0.010
CIC Energy o	46700	1.310	1.270	1.280	0.000
Cinch Engy o	206025	1.450	1.380	1.380	0.000
Cipher Pharma	8650	1.550	1.480	1.480	+0.010
Citadel Inc Wt	47890	0.060	0.055	0.055	0.000
CIX Split Cl A	4600	4.650	4.580	4.650	+0.330
Clarke Inc.	19550	4.000	3.950	4.000	-0.040
Claude Res	255669	1.160	1.130	1.150	+0.020
Clay 1-5Cp Ad	8140	20.490	20.380	20.490	-0.010
Clay 1-5Yr Cp	124022	20.530	20.480	20.500	-0.040
Clay Bal Adv	1000	14.140	14.030	14.140	+0.570
Clay Bal In Ad	2433	17.890	17.820	17.820	+0.200
Clay Bal In Gr	1025	14.130	14.080	14.080	+0.090
Clay Bal Inc	845	17.950	17.820	17.950	+0.190
Clay Brd Em Un	4236	29.110	28.460	29.110	+0.880
Clay BRIC Adv	3632	27.750	27.410	27.750	+0.300
Clay BRIC ETF	61633	28.090	27.520	28.090	+0.790
Clay C Div Adv	1147	18.420	18.380	18.410	+0.160
Clay CDN Div	36437	18.520	18.310	18.520	+0.250
Clay CDN ETF	217722	23.770	23.200	23.670	+0.610
Clay GlbWtr ET	10370	13.500	13.000	13.490	+0.090
Clay Glob Mng	2015	19.050	18.920	18.990	+0.320
Clay Hi Yld Ad	2150	19.330	19.240	19.330	+0.240
Clay Hi Yld Bd	63310	19.390	19.160	19.320	+0.250
Clay Inftr Un	425	15.940	15.810	15.940	+0.240
Clay Int'l Adv	3414	12.300	12.300	12.300	+0.190
Clay Int'l ETF	11786	12.430	12.160	12.430	+0.180
Clay JapC ETF	808	8.970	8.820	8.900	+0.140
Clay Oil Sands	10123	16.810	16.530	16.750	+0.290
Clay RI Est Un	117	15.500	15.500	15.500	+0.140
Clay S&P Pr Ad	36435	16.580	16.510	16.580	+0.070
Clay S&P Pr Un	55980	16.640	16.580	16.580	-0.050
Clay US Fund A	3991	15.300	15.200	15.300	+0.280
Clay US Fundmn	14809	15.450	15.170	15.450	+0.300
Claymore C Adv	11337	11.430	11.390	11.430	+0.190
Claymore Pr MM	3040	50.000	50.000	50.000	0.000
Claymre 1-5Adv	2106	20.240	20.240	20.240	-0.010
Claymre 1-5Yr	73394	20.330	20.290	20.320	+0.020
Claymre Agr Ad	2175	17.110	17.020	17.110	+0.290
Claymre Agr Un	29615	17.350	16.810	17.350	+0.480
Cline Mining o	8460010	1.400	1.340	1.350	+0.020
ClubLink Enter	2520	6.500	6.500	6.500	0.000
Cly Adv Cdn Bd	3450	19.990	19.960	19.960	0.000
Cly Cdn Bd Adv	2500	19.950	19.950	19.950	+0.030
Cly Gld Bl ETF	89895	11.170	11.040	11.160	+0.110
Cly Mn Dv Adv	1400	14.660	14.480	14.660	+0.760
Cly Mnth Ad Dv	7395	14.600	14.340	14.510	+0.390
Clymre EqWght	1930	7.330	7.280	7.330	+0.130
Clymre EqWt Ad	6280	6.690	6.620	6.680	+0.100
Clymre Nat Gas	1078844	4.130	4.040	4.120	+0.060
CMP Gold Tr Wt	600	0.370	0.370	0.370	-0.080
Cnstltion Soft	3638	40.950	40.750	40.760	-0.140
Cntrl Fnd A NV	121793	15.680	15.400	15.660	+0.180
Co-Opr Sr D Pr	1456	27.500	27.400	27.500	+0.100
Co-Oprtrs Pr C	460	18.890	18.800	18.800	-0.050
Coalcorp Min o	2193970	0.115	0.105	0.115	+0.005
Coastal Gntcts	1400	1.380	1.370	1.380	+0.040
Coeur d'Alene	21229	15.500	14.960	15.500	+0.570
Cogeco Cble SV	65513	35.740	34.900	35.570	+0.750
Cogeco SV	3450	29.270	28.690	29.270	+0.470
Colabor Group	81623	12.120	12.050	12.120	+0.020
Colossus Min o	238363	7.270	6.950	7.270	+0.250
Colossus Mn Wt	26300	5.180	5.020	5.180	-0.060
COM DEV	309752	1.950	1.900	1.900	-0.020
Comaplex

ÉCONOMIE

GUNLESS, DISTIBUÉ PAR ALLIANCE

Fiction spéculative

Parier en Bourse sur le succès d'un film est désormais possible aux États-Unis

MARINE LAOUCHEZ

New York — Les autorités américaines ont donné leur feu vert au lancement de produits dérivés du cinéma, non sans discussions et divisions internes et contre l'avis des grands studios hollywoodiens.

Maintes fois reportée, la décision de l'autorité américaine de régulation des produits dérivés, la ÇFTC, est finalement tombée lundi soir aux États-Unis. Par 3 voix contre 2, la CFTC permet à Trend Exchange, l'une des deux plateformes boursières en ayant fait la demande, de lancer des contrats à terme basés sur les recettes engrangées par un film aux États-Unis au cours de son premier week-end de sortie en salles.

Ces contrats permettront aux investisseurs d'acheter des titres estimant les recettes d'un film et d'engranger pertes ou bénéfices en fonction de la réalité des chiffres.

Ils sont destinés à atténuer les risques financiers considérables associés aux grosses productions, sur le modèle des produits permettant aux agriculteurs de se protéger des risques sur leurs cultures en échangeant des contrats à terme sur leurs récoltes de maïs ou de blé.

Les contrats en question sont des *«marchandises»*, *«ne sont pas susceptibles d'être facilement manipulés»* et servent un but économique de protection contre le risque, a conclu la CFTC, qui s'est ainsi déclarée compétente pour les prendre sous son giron.

Des conclusions contestées par deux des cinq membres de la commission, dont l'un, Bart Chilton, s'est demandé pourquoi dans ce cas ne pas *«approuver des contrats sur le terrorisme, ou des contrats sur la possibilité qu'une star de cinéma meure ou ne devienne handicapée, ou sur la probabilité qu'un ovni ne s'écrase sur la Maison-Blanche»*.

La CFTC, elle, s'appuie sur l'existence d'autres contrats basés sur des notions non tangibles: contrats à terme sur les indicateurs économiques, une opération de fusion-acquisition entre deux sociétés, ou encore des accidents météorologiques.

Le régulateur avait reporté à plusieurs reprises sa décision, alors qu'une forte opposition s'est manifestée contre le projet, avec à sa tête la puissante Association du cinéma américain (MPAA), contrôlée par les grands studios hollywoodiens.

La MPAA n'a pas réussi à convaincre la CFTC des risques de délits d'initiés ni de la possibilité que ce type de contrats n'affecte la réputation d'un film auprès du public ou des financiers avant sa sortie. Le régulateur a préféré y voir la possibilité pour les tierces parties qui aident au financement d'un film de protéger leur investissement.

Dépitées par l'autorisation de *«ce qui n'est rien de plus que des paris sur la réussite d'un film»*, la MPAA et une coalition regroupant les associations de professionnels du cinéma et de la télévision en appellent maintenant au Congrès.

Une proposition de loi interdisant ce genre de produits a été introduite dans le projet de loi du Sénat sur la réforme financière actuellement en discussion, mais elle doit encore être confirmée par le Sénat. Ce sont *«54 mots dans un projet qui fait 1974 pages»*, s'est empressé de souligner Rob Swagger, le p.d.-g. de Trend Exchange, au cours d'une conférence de presse.

«C'est probablement le plus beau cadeau fait par les membres du Congrès à Hollywood depuis des années. C'est purement du clientélisme politique», a ajouté M. Swagger, qualifiant son combat de *«véritable histoire de David contre Goliath»*.

Il ne perdait pourtant pas espoir de pouvoir lancer ses produits *«dès que possible»*.

Agence France-Presse

Offre d'achat hostile

Casey's augmente son bénéfice de 41 %

Les résultats pourraient forcer Alimentation Couche-Tard à bonifier son offre

ROSS MAROWITS

Alimentation Couche-Tard pourrait se sentir obligée d'accentuer ses efforts afin de mettre la main sur Casey's General Stores, à la suite de l'annonce par la chaîne de dépanneurs de l'Iowa, hier, de solides résultats et d'une hausse de son dividende.

Le bénéfice net de Casey's a grimpé de 41 % au quatrième trimestre, en dépit des frais juridiques de 6,9 millions $US encourus pour se défendre contre l'offre d'achat hostile de Couche-Tard, d'une valeur de 1,9 milliard $US.

«Nous croyons que Casey's va apporter davantage aux actionnaires que l'offre de 36 $US par action faite par Couche-Tard», a affirmé hier le directeur financier de l'entreprise américaine, Bill Walljasper, lors d'une conférence téléphonique.

La chaîne présente de solides opportunités de croissance, un bilan fort et des actifs immobiliers, en plus d'activités exceptionnelles, notamment dans le secteur lucratif des services alimentaires, a-t-il ajouté.

Casey's a augmenté son dividende de près de 18 %, à 10 ¢US par action, à la suite de ce que son chef de la direction, Robert Myers, a qualifié d'*«année monumentale»*.

«Nous avons non seulement dépassé [la barre de] *1500 magasins, mais nous avons aussi surpassé notre meilleure année précédente de 61 ¢US par action»*, a-t-il déclaré. *«Nous sommes très heureux de notre performance générale puisque nous avons obtenu des résultats records dans un contexte économique difficile, au cours des 12 derniers mois»*, a ajouté M. Myers.

«De plus, nous nous attendons à ce que notre solide performance se poursuive durant l'année fiscale 2011.»

Casey's a intenté une poursuite contre Couche-Tard, accusant l'entreprise québécoise d'avoir manipulé le cours de son titre dans le cadre de l'offre d'achat. Couche-Tard estime que cette poursuite est sans fondement.

La chaîne américaine a annoncé hier avoir engrangé un bénéfice de 21,9 millions $US, soit 43 ¢US par action, au quatrième trimestre, comparativement à 15,6 millions, ou 31 ¢US par action, lors de la même période il y a un an. Ses revenus ont progressé de 33,5 % pour se situer à 1,18 milliard, contre 883,4 millions l'an dernier.

Sur l'ensemble de l'exercice, Casey's a enregistré un bénéfice net de 117 millions, soit 2,29 $US par action, en hausse par rapport à celui de 85,7 millions, ou 1,68 $US par action, réalisé lors de l'exercice précédent. Les revenus se sont élevés à 4,6 milliards, contre 4,7 milliards.

La Presse canadienne

Les fabricants ont augmenté leurs ventes en avril

Ottawa — Les ventes des fabricants ont augmenté de 0,2 % en avril pour atteindre 44,5 milliards.

Statistique Canada a précisé hier que la croissance des ventes dans l'industrie des métaux de première transformation et dans celle des produits du pétrole et du charbon a été en grande partie annulée par un repli dans le secteur des produits alimentaires.

Les ventes des fabricants ont progressé au cours de 8 des 10 derniers mois. Une croissance des ventes a été indiquée dans 11 des 21 industries, représentant 67,8 % des ventes totales.

L'augmentation au Québec a été généralisée, s'observant notamment dans les secteurs des produits du pétrole et du charbon (+6,8 %), du matériel de transport (+6,3 %) et des métaux de première transformation (+3,5 %). Cette progression a été contrebalancée par des baisses dans l'industrie de la fabrication de produits en métal (-7,4 %) et dans celle des produits alimentaires (-1,5 %).

Les niveaux des stocks se sont accrus de 0,3 % en avril pour atteindre 59,1 milliards. Les nouvelles commandes ont progressé de 0,3 % en avril pour s'établir à 44,4 milliards.

La Presse canadienne

STATISTIQUE CANADA

Hausse de la productivité au Canada

Ottawa — La productivité du travail dans les entreprises canadiennes a augmenté de 0,7 % au premier trimestre, après avoir enregistré une hausse de 1,2 % au quatrième trimestre de 2009, a révélé hier Statistique Canada.

Le rythme de croissance du PIB réel des entreprises est passé à 1,8 % au premier trimestre par rapport à 1,4 % au trimestre précédent. L'agence fédérale explique que l'essentiel de cette vigueur de la production des entreprises provenait des dépenses pour les biens et les services de consommation, des dépenses de logement et de l'accumulation des stocks.

Les heures travaillées dans les entreprises canadiennes ont augmenté de 1,1 % au premier trimestre, la hausse trimestrielle la plus importante depuis le deuxième trimestre de 2004. L'emploi a augmenté de 0,7 %, marquant ainsi sa plus forte hausse depuis le premier trimestre de 2008, alors que les heures travaillées par emploi ont connu un accroissement de 0,4 %.

Aux États-Unis, les hausses de productivité dans le secteur des entreprises ont décéléré pour s'établir à 0,6 % au premier trimestre, soit un taux de croissance légèrement inférieur à celui enregistré au Canada.

La Presse canadienne

HEC MONTRÉAL

L. Jacques Ménard, docteur *honoris causa* de l'Université de Montréal à la recommandation de HEC Montréal

Jacques Ménard

Président de BMO Groupe financier, Québec, et président du conseil d'administration de BMO Nesbitt Burns, M. L. Jacques Ménard, O.C., est connu comme l'une des figures les plus influentes des cercles économiques du Québec.

En 1989, il occupe les postes de président du conseil et président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, siège au Conseil économique du Canada et administre la Société générale de financement. Il est également coprésident de la campagne de financement de Centraide du Grand Montréal en 1992 et préside l'Ordre des Jeux du Québec en 1994.

De 1996 à 2001, il dirige le conseil d'Hydro-Québec, et en 2000, celui du conseil de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. En 2004 et 2005, il préside le comité de travail sur la pérennité du système de santé et de services sociaux du Québec et en 2008, il publie un premier livre intitulé *Si on s'y mettait…*, dans lequel il propose dix pistes d'action concrètes pour relancer le Québec.

Ses réalisations et son engagement social lui valent la reconnaissance de plusieurs organismes, notamment celle de l'Ordre du Canada qui le nomme Officier en 2001 et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui lui décerne la distinction Grand Montréalais en 2009. La même année, le Forum des politiques publiques lui remet l'un de ses quatre prix d'honneur annuels et il devient vice-président du Groupe de travail sur la littératie financière.

Administrateur recherché, il siège au conseil consultatif international de HEC Montréal ainsi qu'au conseil de l'Institut de cardiologie de Montréal, de l'Orchestre symphonique de Montréal, de Claridge Inc., des Alouettes de Montréal, de l'Institut de recherche en politiques publiques, de la Fondation Trudeau, de la Fondation Macdonald Stewart, de la Fondation du Dr Julien et de Fusion Jeunesse.

L. Jacques Ménard est un modèle pour notre communauté par son engagement social hors du commun et par ses réalisations marquantes dans le domaine financier.

Vous avez des **droits**
nous pouvons vous **aider**

Yves **Ménard**
Avocat

Vieux-Montréal
514.861.0469

CONGÉDIÉ INJUSTEMENT ?

Avez-vous un cas de congédiement interdit, de harcèlement psychologique, de congédiement sans cause juste et suffisante, déguisé ?

Vous gagnez à consulter

JEAN-GUY MICHAUD CRIA

EXPERT DES CESSATIONS D'EMPLOI
Devant les instances du travail depuis 1964

T. (418) 657-2628 • (514) 940-6477
www.jeanguymichaudcria.ca

L'expertise par l'expérience, depuis 1964

Centraide du Grand Montréal
Donnez.
On peut faire plus encore.

ÉCONOMIE

LOYER

SUITE DE LA PAGE B 1

loyers mensuels moyens les plus bas dans ce segment, ils ont été observés à Saguenay (522 $), Trois-Rivières (531 $) et Sherbrooke (556 $).

CORPIQ

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) affirme que le loyer moyen des 4 et demi au Québec accuse maintenant un retard de 21 % comparativement à celui de l'ensemble au Canada.

Le tiers des logements au Québec a besoin de rénovations majeures, a dit la CORPIQ, mais les revenus qu'ils génèrent sont nettement inférieurs à ceux ailleurs au pays. *«La politique de contrôle des loyers excessive du Québec empêche les propriétaires de faire évoluer les loyers au rythme du coût de la vie, a dénoncé par voie de communiqué Hans Brouillette, le directeur des affaires publiques de la CORPIQ. Elle n'accorde pas non plus d'augmentation reflétant l'explosion des coûts d'entretien et de rénovation. Dans les quelques autres provinces où un contrôle des loyers existe, et même en France, ces éléments de base sont logiquement pris en considération, pas ici.»*

Le taux d'inoccupation dans la région de Montréal est demeuré relativement stable pour une troisième année d'affilée. Le taux d'inoccupation y a légèrement augmenté (de 2,7 % à 2,8 %).

La SCHL a enfin observé une détente du marché locatif de la région de Gatineau en avril 2010. Le taux d'inoccupation global y a atteint 2,8 %, comparativement à 2 % au printemps 2009.

La Presse canadienne

DETTE

SUITE DE LA PAGE B 1

l'UQAM, dans son étude intitulée *L'Heure juste sur la dette du Québec*. Selon lui, il ne faudrait pas imputer au Québec une partie de la dette du fédéral, comme le fait le gouvernement, puisque *«le Québec n'a aucune responsabilité dans les décisions du gouvernement fédéral qui ont mené à l'accumulation de sa dette, ni aucune responsabilité de payeur de dernière instance»*.

En retirant cette portion, on obtient une dette brute de l'ordre de 162 milliards, soit 54 % du PIB. *«Ce que l'on considère, c'est la dette d'une province que l'on considère comme une entité à comparer à d'autres États sur la planète et on le fait en utilisant les données pertinentes»*, a-t-il expliqué hier. M. Gill estime d'ailleurs que le portrait le plus fidèle dressé par Québec est celui transmis chaque année aux autorités de réglementation des marchés financiers des pays prêteurs. En vertu de celui-ci, la dette s'élève à 60 % du PIB.

Cela ne veut pas dire que l'endettement ne soit pas un problème de taille, a tenu à préciser l'économiste. La province, a-t-il rappelé, est la plus endettée au pays. Néanmoins, le ratio de celle-ci par rapport au PIB a diminué de façon constante au cours des dix années ayant précédé la récente crise économique.

Mais la croissance de ces années sera-t-elle au rendez-vous dans les années à venir, alors que le vieillissement de la population se fera de plus en plus sentir? Le Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, mandaté par le gouvernement pour préparer une série de documents faisant état des *«défis»* du Québec pour les années à venir, avait prévenu que la croissance serait plus faible pour les prochaines décennies.

«Tous les pays, et le Québec plus que les autres, font face au problème du vieillissement de la population, a répondu pour sa part M. Gill. *Il ne s'agit pas de le nier. Comment est-ce qu'on résout cette affaire-là? Est-ce qu'on le fait en dilapidant des ressources pour rembourser une dette? Est-ce qu'on le fait en s'abstenant d'investir dans le secteur public sous prétexte de ne pas vouloir augmenter la dette, et on laisse ainsi aller l'économie en décrépitude? Où est-ce qu'on accepte un certain niveau de dette?»*

ANNICK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Réjean Parent (CSQ), Claudette Carbonneau (CSN) et Michel Arsenault (FTQ)

Et selon lui, le meilleur moyen de réduire le poids de la dette est de faire croître le PIB, notamment en augmentant la productivité, un terrain sur lequel le Québec n'a pas excellé depuis 30 ans. M. Gill juge toutefois possible d'améliorer la productivité en bonifiant les investissements, particulièrement dans le secteur public. *«Le plus gros risque pour les générations futures, ce serait qu'on cesse d'investir dans les infrastructures et dans le secteur public. On léguera alors des services publics complètement dilapidés et des infrastructures en lambeaux»*, a-t-il dit.

Un discours qui rejoint évidemment celui des leaders des grandes centrales syndicales, qui ne sont toujours pas parvenues à une entente dans leurs négociations avec le gouvernement Charest. Ceux-ci ont d'ailleurs tous décrié les chiffres sur la dette évoqués par ce dernier. *«Quand on entend le FMI dire qu'une dette à 60 % du PIB est raisonnable, on voit mieux pourquoi ceux qui veulent nous passer entre les dents la couleuvre des tarifications régressives, des tickets modérateurs et autres franchises santé ont intérêt à gonfler les chiffres»*, a laissé tomber la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

«Ce n'est pas parce qu'on colporte et martèle, même à grande échelle, un mensonge éhonté que celui-ci devient vérité. Non, la population du Québec ne vit pas au-dessus de ses moyens. Non, nos services publics ne sont pas sclérosés et la privatisation fait partie du problème et non pas de la solution. Non, notre dette n'est pas hors de contrôle et s'appuie sur des actifs tangibles et intangibles de qualité», a martelé le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Le Devoir

EN BREF

Le taux d'emploi est demeuré stable dans la zone euro

Paris — Le nombre de personnes ayant un emploi dans la zone euro est resté stable au premier trimestre, selon des estimations d'Eurostat, l'agence européenne de la statistique. Ce chiffre a baissé de 0,2 %, soit 455 000 personnes, dans l'UE27. Au quatrième trimestre 2009, l'emploi avait reculé de 0,2 % dans la zone euro et de 0,3 % au sein des 27. Eurostat estime qu'au premier trimestre, 220,5 millions d'hommes et de femmes avaient un emploi dans l'UE27, dont 144,3 millions dans la zone euro. Ces chiffres sont corrigés des variations saisonnières. – *Associated Press*

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Pourquoi les automobilistes ont-ils autant de poids dans nos médias?

OFFRE D'EMPLOI

Postes
chroniqueur(e)s pour bulletins de déplacements urbains

CIBL 101,5 Radio Montréal offre deux postes de chroniqueur(e) à temps partiel pour un projet novateur, unique au Québec : la diffusion de «bulletins de déplacements urbains». Ces bulletins de circulation «non-automobile» auront comme mission la sensibilisation et la valorisation des alternatives au transport automobile sur l'Île de Montréal, en plus d'informer les auditeurs de la situation en temps réel des transports collectifs.

Pour plus d'informations sur l'offre d'emploi, rendez-vous au
CIBL1015.COM/EMPLOI
101,5 Radio-Montréal
CIBL1015.com

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke est reconnue pour sa dimension humaine, ses façons de faire innovatrices et ses partenariats avec les milieux professionnels. À ses campus de Sherbrooke et de Longueuil, l'UdeS offre un environnement de travail qui comblera vos aspirations personnelles et professionnelles.

Doyenne ou doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé

La Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke jouit d'une réputation de premier ordre grâce à ses innovations en pédagogie, à son adaptation constante aux besoins changeants de la société, ainsi qu'au succès de ses équipes de recherche de classe mondiale. Elle rayonne parmi l'élite internationale en tant que seule faculté au Canada et au monde francophone à être désignée centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé dans le domaine du développement des ressources humaines en santé.

La Faculté de médecine et des sciences de la santé connaît une forte croissance de ses effectifs professoraux et étudiants à tous les cycles, en plus de celle des activités de recherche de son corps professoral. Elle fait non seulement la fierté de toute l'Université de Sherbrooke, mais elle constitue aussi un exemple et un moteur de développement apprécié et soutenu par tous ses partenaires, notamment des centres affiliés et des sites d'enseignement et de recherche, au sein des communautés qu'elle dessert.

Toute personne candidate devra posséder un dossier universitaire de haut niveau, une expérience administrative reconnue de même qu'une excellente connaissance des milieux facultaire, universitaire et hospitalier.

L'UdeS valorise la diversité, l'égalité et l'équité en emploi au sein de sa communauté et invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées.

La description complète de cet appel de candidatures est disponible sur notre site Internet. **Voir l'offre 00697.**

La Vie fait partie du programme

www.USherbrooke.ca/emplois

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DES SERVICES ACADÉMIQUES
(Poste de cadre supérieur)

L'ÉTS, le génie pour l'industrie

L'École de technologie supérieure (ÉTS), l'établissement universitaire canadien qui décerne le plus de diplômes d'ingénieur dans plusieurs domaines du génie, est à la recherche d'un directeur du développement technologique et des services académiques. Sous l'autorité du directeur général, ce cadre supérieur est responsable de la planification, de la coordination et de la supervision de l'ensemble des activités inhérentes au développement technologique et des activités des services académiques (Service des technologies de l'information, Bureau des services académiques et Service de la bibliothèque).

Conformément aux orientations et aux objectifs de l'École, il assume un rôle de premier plan dans le développement, la coordination avec les autres directions de l'École, l'implantation des technologies informationnelles et des télécommunications ainsi que dans la prestation des services académiques.

Il assure une vigie technologique favorisant le maintien et le développement d'une culture d'innovation au sein de l'établissement. Il participe, avec l'équipe de direction et avec les gestionnaires, à l'accomplissement de la mission de l'École et à la réalisation de son plan stratégique.

Il assure une gestion mobilisatrice des ressources humaines de sa direction.

Exigences :
- Diplôme de 2e cycle dans un domaine pertinent;
- expérience d'au moins 5 ans dans un poste cadre relié au secteur des technologies informationnelles;
- expérience du milieu académique universitaire;
- leadership démontré;
- qualité de rassembleur.

Traitement: selon le protocole des cadres supérieurs de l'École de technologie supérieure.

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitæ avant 17 h, le 25 juin 2010, à :

Monsieur Normand Trudel
Secrétaire général
École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H3C 1K3

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse : **offredemploi.etsmtl.ca**

www.etsmtl.ca
Université du Québec
École de technologie supérieure

Appel de candidatures

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est un haut lieu du milieu musical qui a formé des centaines d'artistes importants de la scène nationale et internationale dans son réseau de neuf établissements d'enseignement de la musique et de l'art dramatique. Présentement, le Conservatoire cherche à combler les postes suivants :

Un professeur occasionnel à temps plein de piano d'accompagnement au Conservatoire de musique de Trois-Rivières (19 périodes par semaine)

Un ou deux professeur(s) occasionnel(s) en enseignement du chant au Conservatoire de musique de Québec (6 périodes par semaine) et au Conservatoire de musique de Montréal (9 périodes par semaine)

Les personnes intéressées peuvent consulter le site Web **conservatoire.gouv.qc.ca** pour en savoir plus sur la nature de ces postes, les conditions d'admissibilité et d'embauche.

Nous acceptons les candidatures jusqu'au 21 juin 2010 à 17 h.

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec applique un programme d'accès à l'égalité.

Québec
POUR L'ÉQUITÉ EN EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL CAW

Sous la responsabilité du Conseil Atikamekw de Wemotaci (CAW), le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités reliées à l'ensemble du CAW, et ce, afin de réaliser la mission et d'atteindre les objectifs visés. Il met en oeuvre les décisions du CAW, encadre et anime l'équipe de direction et voit à la coordination et à l'amélioration de l'ensemble des services de l'organisation. Il collabore au maintien d'une culture organisationnelle orientée vers la collaboration des intervenants et la satisfaction des besoins de la clientèle. Il agit également à titre de directeur des services administratifs.

EXIGENCES ACADÉMIQUES ET PROFESSIONNELLES :
Diplôme de 1er cycle spécialisé en administration ou relations industrielles ou gestion des ressources humaines ou toute autre spécialité connexe.

EXPÉRIENCES
- 10 ans d'expérience en gestion dont 5 ans dans un poste de direction ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente.
- Expérience avec un conseil de bande ou un conseil d'administration.

ATOUT
Maîtrise en administration publique (MAP) ou administration des affaires (MBA)

CONNAISSANCES REQUISES
- Connaissance intermédiaire des logiciels de la suite Office.
- Excellente communication écrite et orale.
- Excellente connaissance des législations et règlements du travail.
- Connaissance de la culture Atikamekw et des structures des communautés autochtones.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard le 18 juin 2010 par télécopie, courrier postal ou électronique à l'adresse suivante :

640, route Cameron, Sainte-Marie (Québec) G6E 1B2
Télécopieur : 418 386-2298 Courriel : nhainse@rhcabinetconseil.com

Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifesterez pour ce poste.
Note importante : Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

CARRIÈRES & PROFESSIONS
jfbosse@ledevoir.com
514.985.3444

Libérez-vous des idées reçues
ledevoir.com/carrieres.html
LE DEVOIR.com

3 services, 1 seul prix !

ÉCONOMIE

Société générale

L'ex-courtier Kerviel s'était inventé un personnage

THIERRY LÉVÊQUE

Paris — L'ancien courtier de la Société générale, Jérôme Kerviel, a reconnu hier avoir inventé un faux personnage qu'il avait baptisé «Matt» pour justifier auprès d'un courtier des passations d'ordres massives sur les marchés.

Au sixième jour du procès hier à Paris, cet épisode a été relaté par ce courtier, Moussa Bakir, qui a matérialisé sur les marchés, pour le compte de sa société Fimat, les passations d'ordres de dizaines de milliards d'euros de Jérôme Kerviel, ayant abouti à une perte de 4,9 milliards d'euros.

«Il m'a dit qu'il avait développé une moulinette [...] *Après le travail, quand on prenait des verres, il me parlait de Matt, il me disait qu'il l'avait au téléphone. Il me disait que l'objectif pour Matt était qu'il atteigne le milliard* [de résultat]», a raconté Moussa Bakir.

Jérome Kerviel, a poursuivi le courtier, assurait qu'il agissait sous la pression de ce «Matt», censé être le représentant d'un fonds d'investissement et qu'il présentait comme un homme de 35 ans qui aimait le rugby. Quand les choses ont mal tourné, Jérôme Kerviel a dit à Moussa Bakir entre deux verres: *«Matt pète les plombs.»*

Appelé à la barre, l'ex-courtier de la Société générale a reconnu son mensonge: *«Je lui ai sorti un bobard, c'est vrai, parce qu'il se montrait insistant, et voulait savoir quelle était ma stratégie sous-jacente.»*

Moussa Bakir, qui dit avoir cru *«jusqu'au bout»* à l'existence de Matt, a nié toute importance aux échanges de «chats» avec Jérôme Kerviel saisis et lus à l'audience. Jérôme Kerviel s'y disait déprimé et envisageait de finir *«en taule»* pour avoir *«fait trop de* thunes». Moussa Bakir répondait: *«Ça va montrer la puissance Kerviel.»*

À la barre, Moussa Bakir a justifié cet échange: *«Le but d'un courtier, c'est de gagner de l'argent, c'est un signe de performance»*. Le président a demandé: *«La fin justifie-t-elle les moyens?»* Non, a répondu Moussa Bakir. *«Il faut respecter les règles.»*

Le courtier de 34 ans, questionné par le tribunal, a expliqué que les ordres passés au nom de Jérome Kerviel lui avaient rapporté un bonus de plus d'un million d'euros.

Le tribunal a par ailleurs examiné la trésorerie gérée par Jérôme Kerviel à la Société générale, qui fluctuait entre - 2,2 milliards d'euros et + 1,4 milliard d'euros en 2007. La défense a présenté ce chiffre comme la preuve que la banque ne pouvait ignorer les agissements de son employé tenu pour responsable de la perte historique de la Société générale, mais la représentante de l'établissement Claire Dumas l'a contesté. *«Une situation de trésorerie n'est pas forcément* [la conséquence] *d'une activité ou d'un résultat»*, a-t-elle dit.

«Le but d'un courtier, c'est de gagner de l'argent»

En juillet 2007, le courtier, qui avait accumulé des positions astronomiques de 30 milliards d'euros en volume sur des contrats à terme [«futures»] portant sur des indices boursiers européens, avait une trésorerie personnelle négative de 2,2 milliards, a établi le dossier lu à l'audience. L'enquête a également établi que cette situation de trésorerie était connue de la hiérarchie du desk «Delta 1» où travaillait le jeune homme.

La représentante de la banque l'a reconnu à l'audience. Mais pour Claire Dumas, il n'y avait rien d'inquiétant ou de significatif. *«Quand on voit cela, on ne prend pas du tout une crise cardiaque»*, a-t-elle expliqué. La situation de trésorerie de Jérôme Kerviel s'est ensuite redressée pour atteindre 1,4 milliard d'euros en décembre 2007.

Taoufik Zizi, ancien courtier junior qui travaillait avec Jérôme Kerviel, a affirmé à la barre que la hiérarchie de leur unité savait forcément que ses méthodes étaient peu orthodoxes, même si elle a pu ignorer l'ampleur des engagements.

Reuters

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Raffinerie de Montréal-Est

Shell doit négocier... ou s'expliquer

Le ministre des Finances et le président de la FTQ gardent espoir

LIA LÉVESQUE

Shell a beau affirmer qu'il est trop tard pour que des offres d'achat soient faites pour sa raffinerie de Montréal-Est, le ministre des Finances, Raymond Bachand, et le président de la FTQ, Michel Arsenault, répètent qu'il y a des acheteurs sérieux et que Shell doit négocier de bonne foi ou s'expliquer plus à fond.

Le président de la FTQ, la centrale à laquelle est affilié le syndicat des travailleurs de Shell, assure que malgré le déni de Shell, il y a bel et bien encore des négociations sur l'avenir de la raffinerie de Montréal-Est.

Interviewé hier après-midi, M. Arsenault s'est montré catégorique: *«On est mardi 15 juin et il y a encore des négociations en marche. Nous, on attend le résultat. Je crois qu'il y a encore de l'espoir.»* Il affirme que *«Shell s'est pris à son propre piège»* en affirmant qu'il était prêt à vendre si un acheteur sérieux se manifestait. Or, M. Arsenault affirme qu'il y avait des acheteurs sérieux, dont un *«très sérieux»* qui connaît le raffinage.

«Shell a maintenant l'obligation de négocier de bonne foi», martèle le dirigeant syndical. Quelque 800 emplois directs en dépendent et 3500 emplois indirects, insiste M. Arsenault.

Le ministre des Finances Raymond Bachand s'attend à plus de la part de Shell. Interrogé au lendemain de l'annonce par Shell du fait qu'il était trop tard, le ministre Bachand s'est dit étonné d'un rejet aussi expéditif. *«Je suis surpris, parce que moi, je sais qu'il existe une entreprise sérieuse qui était là, qui peaufine son offre, aussi. Et Shell doit s'expliquer de façon plus détaillée que ça s'ils veulent rejeter cette offre-là du revers de la main»*, a dit le ministre des Finances.

Deux acheteurs demeurent intéressés par la raffinerie, même si la société a annoncé lundi que son processus de recherche d'un acheteur potentiel était bel et bien terminé, et ce, depuis le 1er juin.

Un des deux acheteurs intéressés a doublé sa mise pour mettre la main sur la raffinerie de Montréal, ont rapporté certains médias, hier.

Delek US, la division américaine d'un holding basé en Israël, aurait fait passer son offre de 75 millions $ à 150 millions $. La proposition aurait été faite à Shell hier. Delek US est la division pétrolière du groupe Delek et son siège social est à Trentwood au Tennessee.

La pétrolière Shell a refusé les avis d'intention qui lui avaient été présentés, parce que les conditions étaient largement insuffisantes, selon elle, comportant notamment un important écart d'évaluation.

Selon la porte-parole du comité de survie de la raffinerie, Catherine Escojido, Shell a rejeté trop tôt les avis d'intention et n'a pas laissé suffisamment de temps aux deux acheteurs potentiels pour présenter des offres d'achat en bonne et due forme.

La Presse canadienne

VALEURS

SUITE DE LA PAGE B 1

De manière générale, les partisans d'une commission fédérale affirment que le système actuel n'est pas efficace et que le Canada fait rire de lui à l'étranger. Le système actuel fonctionne en vertu d'un régime de «passeport», qui fait en sorte que les démarches réglementaires d'une entreprise dans une province sont généralement reconnues par les autres.

Le gouvernement du Québec a lui aussi demandé un avis constitutionnel, à la Cour d'appel du Québec. Cette cause sera entendue en janvier 2011. Le gouvernement albertain a fait de même. De son côté, la Cour suprême a indiqué lundi qu'elle entendra les arguments d'Ottawa et des provinces en avril 2011.

«C'est un vieux rêve du ministère des Finances de prendre ce domaine de compétence et de se l'approprier», a dit M. Bachand. Les deux hommes suggèrent à Ottawa de plutôt renforcer le Code criminel pour lutter contre la fraude.

En entrevue au *Devoir*, l'expert constitutionnel Henri Brun a récemment indiqué que jamais, dans l'histoire canadienne, une décision de la Cour suprême n'a fait basculer une responsabilité provinciale directement entre les mains du fédéral.

Sondage

Par ailleurs, la firme Angus Reid a dévoilé hier un sondage selon lequel 43 % des Canadiens sont en faveur d'une commission fédérale alors que 12 % s'y opposent. Quarante-six pour cent se disent *«pas certains»*. Au Québec, l'appui se situe à 40 % alors que 21 % s'y opposent. Trente-neuf pour cent des gens ne sont *«pas certains»*.

Interviewé par *Le Devoir*, le vice-président d'Angus Reid, Jaideep Mukerji, ne s'est pas étonné du nombre élevé de gens incertains, car le sujet, a-t-il dit, est relativement complexe.

Le sondage a été effectué par Internet les 11 et 12 juin auprès de 1007 personnes. La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Le Devoir

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMONT LE TOURNESOL
1300pc, garage, rangement, pl. bois
535 000$
514-712-4974

132 CHALETS

À KAMOURASKA
Vue spectaculaire sur le fleuve.
3 saisons - 150 000 $ meublé.
418 524-4919

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
Chalet 4 saisons, 2 c.c.,
Tout meublé. Bord du fleuve.
Vue except. Magnifique terrain.
418 863-6347

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 rénové, lav./séc., four et frigo inclus, rue Chapleau, libre 11 juillet, 610$/mois 514-885-9903

AHUNTSIC 8 1/2
SUPERBE CACHET
Haut duplex, prés métro
1875$ chauffé, disp 1er juillet
514-603-9665

CDN. AVENUE RIDGEWOOD
Grands 1 1/2 et 3 1/2.
Chauffé/eau chaude inclus.
Contactez Kim. 514 710-7157

DISCRIMINATION INTERDITE
La **Commission des droits de la personne du Québec** rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LACHINE - 32ème AVE
Juillet: 3 1/2 - 615$, 4 1/2 - 705$
Apt.style Condo devant Centre Commercial, Chauffés, Renovés
Ascenceur, Buanderie. Stat. disp.
Pas d'animaux. 514 363-4779

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

LANGELIER/BÉLANGER,
près Gal. Anjou et services. Beau 3 1/2 complètement rénové. S.-s. Lav/sèch. frontales incl. Quartier paisible. Libre 490$. 514 688-1015

MÉTRO JOLIETTE,
Luxueux lofts 3 1/2 et 4 1/2 avec mezz. et terrasse, sur 2 étages, thermo-pompe, lav-vais., broyeur, gicleur pour incendie, bois franc, céramique, porte sécurisée avec caméra.
12e MOIS GRATUIT
Sylvain 514-586-3673

MILE-END - Esplanade - Gr. 6 1/2
Lumineux, 3e. Réf. Juillet. 1100$.
514 969-6169 (10h à 19h)

N.D.G. 6 1/2, haut duplex
11/2 salle d'eau. Métro Vendôme, piste cyclable. Non-fumeur
Pas d'animal.1100$ 514 488 3087

N.D.G. Condo 4 1/2, spacieux-réno 3 niveaux, pl. bois, 2 c.c., 2 s. de b. Équipé. Près métro Vendôme-train.
1 250$. Libre. 514 266-5145

N.D.G., ave Girouard dans triplex
3 c.c. : R de c. 1150$ - 3ème 985$
Libres. 514 266-5145

OUTREMONT 7 1/2, très propre, 2e, près métro, 4 électros inclus chauffé, 1480$ 514-779-4676

PLATEAU, 3 1/2 rue Laurier.
Frigo et cuis. inox inclus. Douche. Entrée lav. séch superposés.
Pl. bois franc. Tranquille.
Libre. 650$. 514 523-7308

PR. MÉTRO ACADIE - Cachet.
Très gr. 3 1/2, poêle au gaz, frigo.
660$ chauffé, eau chaude.
Juillet. 514 835-7502

Rosemont - Petite Patrie
6 1/2. Haut duplex rénové, les entrées, eau chaude incluse.
1225$. Juillet. 514-948-0411

ROSEMONT - 9e avenue
Trois 6 1/2 entre 900$ et 1050$.
Aussi: Boul. Rosemont
Appart. style condo, 2 ch. fermées: 800$. 514-729-0505

TÉTREAUTVILLE - 4 1/2
Près tunnel H-Lafontaine
Bus à la porte. A/c., 4 électros.
RÉNOVATION SUPÉRIEURE : céramique, plancher terrazo.
900$. Poss. meublé : 1000$
Chauffé et éclairé. 514 945-1030

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

V.M.R. beau 3 1/2
spacieux,rénové,équipé, chauffé, près services, train, autobus et métro.
835$ 514 713-5281

VIEUX-MONTRÉAL
LUXUEUX 3 1/2
Métro Place-d'Armes, 13e étage, Cession de bail mi-juillet, 1450$
514-952-3272

VILLE-MARIE, DUPLEX, gr. 4 1/2
Entièrement rénové, à aire ouverte, 2 ch., 2 balcons, 2e étage, 850$, libre juillet.
514-297-7027

WESTMOUNT BEAU 5 1/2
de Maisonneuve, près Greene, rénové, chauffé, équipé, 1175$, disp. 1er août 514-939-1861

WESTMOUNT, AVE MELVILLE
Grands 4 1/2 et 5 1/2.
Chauffé/eau chaude inclus.
Contactez Kim. 514-710-7157

164 CONDOMINIUMS À LOUER

GATINEAU - Port de Plaisance
2 ch., 2 s/bains, jacuzzi, 1 400 p.c. 8e, vue du Parlement et rivière Outaouais. Stat. intérieur.
1600$/ms. Libre. 204-955-5620

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

Boucherville, secteur recherché.
1 1/2 s. de b., 2 c.c.+1. Garage.
Long terme. Juillet.
1550$ 450 641-4090

Notre-Dame-du-Portage,
Demi-maison, 2 ch., tout inclus, gr. galerie, vue et accès fleuve
1900$/mois 418-862-1588

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant appt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois. 450 677-3727

À PARIS
Atelier meublé disp. en août
Équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme, entrée privée, jardin, sympathique quartier de Belleville, à 10 min. de Châtelet en métro.
1400$/2 sem. ou 750$/sem.
(33) 1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com

A VIAREGGIO EN TOSCANE
3 pièces, tout équipé pour 2 pers. 5 min. de la mer, 2 min. transport.
1 000$/sem ou 3 500$/ mois.
Juillet. 450 524-4148.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-BÉATRIX - LANAUDIÈRE
Charmante petite maison en pierre. Bord d'une cascade et d'une forêt. Très tranquille.
2 100$ Août.
Aussi à vendre : 144 500$
514 277-2856

176 CHALETS À LOUER

CHARLEVOIX - Île-aux-Coudres
Canadienne rénovée, tout confort et services. 7 pers. Accès mobilité réduite. 950$/sem. 514-276-5939

301 ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ARTS
à vendre
www.oeuvresdart.ca

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

450 EMPLOIS DIVERS

CONCIERGE LONGUEUIL
Couple résident, 19 unités. Expérience, auto, outils requis. Entretien, mini-gestion, travaux légers… Début dernière juillet, 1ère août.
450 670-3160

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

530 COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Avec l'auteure Sylvie Massicotte
www.sylviemassicotte.qc.ca
Info. / inscriptions : 514-943-0081

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
www.breton-savard.com
514 254-1447

AVIS DE DÉCÈS

Schetagne Robert
1948-2010

À Montréal, le 12 juin 2010, à l'âge de 62 ans, est décédé Robert Schetagne, époux de Mirella Gazzoni et papa de Laura.
Outre son épouse et sa fille, il laisse dans le deuil son frère Jean-Pierre (Arlène), ses sœurs Andrée (Michel) et Paule (Paul), ses neveux et nièces ainsi que nombreux parents et amis.
La famille vous accueillera au complexe:

Alfred Dallaire
MEMORIA
4231, boul. St-Laurent, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778

le mercredi 16 juin de 17 heures à 21 heures.

Martin, Pierre
1938-2010

À Ville Mont-Royal, le 13 juin 2010, à l'âge de 71 ans, est décédé Pierre Martin, époux de Nicole Vaillancourt.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Yves (Isabelle), Christian (Julie) et Patrice (Patricia), ses petits-enfants : Nicolas, Catherine et Mélisende, sa sœur Geneviève, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ses autres parents et amis ainsi que ses nombreux collègues.
La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire Urgel Bourgie, 3955, Côte-de-Liesse, angle Ste-Croix, Ville St-Laurent.**

Urgel Bourgie
(514) 735-2025
Consultez le registre à sa mémoire
www.urgelbourgie.com

le vendredi 18 juin de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures.
Les funérailles auront lieu le samedi 19 juin à 11 heures, en l'église Saint-Joseph-de-Mont-Royal, 1620, boul. Laird, Ville Mont-Royal.
Un don In Memoriam à la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal serait apprécié au lieu de fleurs.

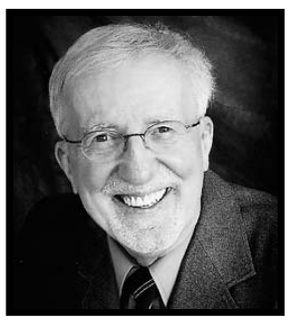

Beaulac, Abbé Jules
1933-2010

Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 13 juin 2010, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur l'abbé Jules Beaulac, prêtre du diocèse de Saint-Hyacinthe.
Né à Saint-Hyacinthe le 24 septembre 1933, fils de feu François Beaulac et de feu Alma Lafrance. Ordonné prêtre le 31 mai 1958, il a été professeur, directeur spirituel et animateur au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe; directeur de l'Office de catéchèse du Québec; directeur de l'Office diocésain de l'éducation chrétienne; animateur de pastorale au Centre de détention de Saint-Hyacinthe et de Cowansville. Il est largement connu pour ses nombreuses publications et son ministère d'accompagnement via son site internet.
Il laisse dans le deuil trois soeurs et quatre frères : Jeannette (Jean-Guy Girouard), Françoise (Sœur de la Présentation de Marie), Lise (Yves Ethier), Paul (Colette Desranleau), Fernand (feu Flore Brouillard), Jean-Luc (Micheline McNicoll) et Daniel (Louise Racine), un beau-frère Bernard Lavallée (feu Madeleine Beaulac), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
Il sera exposé au **Séminaire de Saint-Hyacinthe, 650 rue Girouard Est,** le jeudi 17 juin de 14 heures à 21 heures. Les funérailles seront célébrées le vendredi 18 juin à 14 heures, en la chapelle du Séminaire, suivies de l'inhumation au cimetière de la Cathédrale. Vendredi, il y aura exposition en chapelle ardente à compter de midi.
La direction des funérailles a été confiée à la :

Résidence Funéraire Mongeau
1115 Girouard Ouest
St-Hyacinthe
www.dignitequebec.com

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

Un don d'espoir pour la vie
ARMÉE DU SALUT
1-877-488-4222
www.ArmeeduSalut.ca

Le mémoriel
Le Mémoriel
1855, rue Du Havre
Montréal Qc H2K 2X4
Tél.: 514 525-1149
Téléc.: 514 525-7999
necrologie@lememoriel.com
Pour une publication section décès
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le; samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS DE RADIATION

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

En vertu du 5e alinéa de l'article 156 du *Code des professions*, L.R.Q., c. C-26, avis est donné que :

LISANE C. BORDELEAU, titulaire du permis n° : 77 2135, de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, a été déclarée coupable, par le Conseil de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, d'avoir commis des actes dérogatoires alors qu'elle exerçait sa profession, à savoir :

1. Le ou vers le 13 novembre 2008, en s'appropriant des comprimés de Supeudol appartenant à la cliente […], contrevenant ainsi à l'article 13 du *Code de déontologie des infirmières et infirmiers*, R.R.Q., c. I-8, r. 4.1, adopté en vertu du *Code des professions*, L.R.Q., c. C-26.

Le 13 mai 2009, le Conseil de discipline radiait provisoirement **Lisane C. Bordeleau** du Tableau de l'Ordre jusqu'à décision finale sur la plainte disciplinaire portée contre elle.

Le 6 mai 2010, par décision sur sanction, le Conseil de discipline a sanctionné l'intimée par une période de radiation temporaire du Tableau de l'Ordre pour une durée de dix-huit (18) mois, cette période devant tenir compte de celle pendant laquelle l'intimée a été radiée provisoirement. Par conséquent, **Lisane C. Bordeleau** est radiée temporairement depuis le 15 juin 2010 jusqu'au 12 novembre 2010, inclusivement.

Par ailleurs, le Conseil de discipline a limité le droit d'exercer des activités professionnelles de l'intimée pour une période de dix-huit (18) mois et ce, afin qu'elle ne puisse manipuler ou avoir accès à des préparations narcotiques ou autres drogues contrôlées durant cette période. Cette limitation débutera au moment où **Lisane C. Bordeleau** se réinscrira au Tableau de l'Ordre.

La secrétaire du Conseil de discipline

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-170588-100

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
COMPTANT DIRECT AUX COMMERCANTS MCD INC.
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **COMPTANT DIRECT AUX COMMERCANTS MCD INC.** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

SI la partie défenderesse comparaît, la requête Introductive d'Instance sera présentée devant le tribunal le 21 JUILLET 2010, à 9H00 en salle 2.06 au Palais de justice de Montréal.

Une copie de la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, AVIS AU DÉFENDEUR, LISTE DE PIÈCES ET PIÈCES P1 À P3 a été remise au greffe à l'intention de **COMPTANT DIRECT AUX COMMERCANTS MCD INC.**

Lieu : Montréal
Date : 11 juin 2010

JULIE GAGNÉ
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-171262-101

COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT

BANQUE DE MONTRÉAL
Partie demanderesse
c.
CAMIL FEQUET
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à **CAMIL FEQUET** de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, en la salle 2.06, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête introductive d'instance en recouvrement de sommes dues, avis à la partie défenderesse, et pièces P-1 à P-3 inclusivement a été remise au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, à son Intention.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 27 juillet 2010 à 9h00 en salle 2.06 au Palais de Justice de Montréal.

Lieu : Montréal
Date : 11 juin 2010

JULIE GAGNÉ
GREFFIER ADJOINT

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344** *Fax:* **514-985-3340**
Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : **avisdev@ledevoir.com**

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 939-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de: Longueuil
Dossier n°: 505-12-034632-102
COUR SUPÉREURE
Chambre de la famille
HSING CHUAN TSAI
Partie demanderesse
c.
SYNG HO CHEN
Partie défenderesse
ASSIGNATION
(139 C.p.c.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Longueuil, situé au 1111 Jacques-Cartier Est, Longueuil (Qc) J4M 2J6. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 40 jours de la publication de la présente ordonnance.
À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.
Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 3 août 2010 à 9h00 heures en la salle 1.17 du palais de justice de Longueuil.
À Longueuil, le 14 juin 2010
Julie Daoust
Greffier-adjointe

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-170652-104
COUR DU QUÉBEC
NAVJET DHALIWAL
Demanderesse
C
CLOVIS CADET
ET
JPC NETWORK ENTREPRISES INC.
Défendeurs
conjoints et solidaires
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CLOVIS CADET et JPC NETWORK ENTREPRISES INC. de comparaître au Greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Si les défendeurs comparaissent, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le mardi 10 août 2010, à 9h00, en salle 2.06 au Palais de Justice de Montréal.
Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe pour CLOVIS CADET et JPC NETWORK ENTREPRISES INC.
Lieu: Montréal
Date: 06 juin 2010
MARTINE BOUCHARD,
Greffier adjoint, J.B.4099

NEQ1164904428
Déclaration d'intention
(article 37, sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif 9191-2691 Québec inc. ayant ayant son siège au 5689 Mignault, Montréal, Québec H1M 1Y9 a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Rossana Pettinati

Numéro d'entreprise du Québec
1144505022
DÉCLARATION D'INTENTION
(article 37, sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)
PRENEZ avis que la compagnie **2525-1125 QUÉBEC INC.** ayant son siège social au 1771 boulevard des Îles, Entrelacs, Québec J0T 2E0 a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
2525-1125 QUÉBEC INC.
Par: CLAUDINE PAQUETTE
- présidente

AVIS AUX CRÉANCIERS DU REFUS DE L'ACCEPTATION DE LA PROPOSITION

AVIS est par la présente donné que **6499538 CANADA INC.**, domicilié au 1320, boul. Marcel-Laurin, St-Laurent QC, a déposé une proposition le 17 mai 2010. La proposition a été refusée par les créanciers et la compagnie est réputé avoir fait cession de ses biens le 7 juin 2010.

DONNÉ à Montréal, le 16 juin 2010.

Appel & Cie Inc., Syndic
Frédéric Lachance, baa, cirp
Syndic désigné

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 9 juin 2010, **9133-5448 QUEBEC INC.**, a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 155 Victoria, Salaberry-de-Valleyfield, Québec et que la **première assemblée des créanciers** sera tenue le **23 juin 2010 à 10h30**, au bureau du syndic, 8585 boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec.

G. BILL HAFNER, CIRP, Syndic
8585, boul. St-Laurent
Bureau 210
Montréal (Québec) H2P 2M9
Tél. : (514) 382-6722
Téléc. : (514) 382-9328

Avis public

Montréal

Procédure d'enregistrement – 1420 boulevard du Mont-Royal

(ancienne maison-mère des Sœurs des Saint-Noms-de-Jésus-et-de-Marie)

Règlement 09-003-1

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, lequel est formé des zones PB-6, RA-8, RA-9, RA-13, RA-14, RA-16, RC-5 et RC-5A dans l'arrondissement d'Outremont et de la zone 0637 dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Avis est donné que :

- À son assemblée du 14 juin 2010 (séance du 14 juin), le conseil municipal a adopté le Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins d'habitation du bâtiment situé au 1420 boulevard du Mont-Royal (groupe A) (09-003-1). L'objet du règlement est d'autoriser certains éléments d'un projet en vue de la transformation du bâtiment et de son occupation à des fins d'habitation ainsi que l'aménagement des espaces libres, et de permettre, à ces fins, de déroger à certaines dispositions du Règlement de zonage d'Outremont (1177).
- Plus particulièrement, le règlement 09-003-1 contient les dispositions relatives aux objets suivants : l'identification des seuls agrandissements autorisés à la hauteur des parties existantes du bâtiment ou à son implantation, l'implantation des stationnements souterrains conformément à l'annexe C de ce règlement, la localisation des accès véhiculaires, incluant les accès aux cases de stationnement et à l'espace de chargement, conformément à l'annexe E de ce règlement, le nombre maximal et l'emplacement des cases de stationnement extérieur, l'autorisation d'aménager une unité génératrice et des tours de refroidissement dans la marge latérale ouest et la localisation de l'éclairage extérieur.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Lieu : Cafétéria du Pavillon Strathcona – 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (arrondissement d'Outremont)

Date : le mardi 22 juin 2010

Heure : de 9 h à 19 h

- Le nombre requis de signatures pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 224. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement 09-003-1 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à la salle du conseil de la mairie d'Outremont, située au 530, avenue Davaar, le mardi 22 juin 2010, à compter de 19 h ou aussitôt que le résultat sera disponible. Le résultat sera simultanément mis en ligne sur le site Internet de la Ville (www.ville.montreal.qc.ca/election).

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous, et de signer le registre relativement au règlement 09-003-1 :

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 14 juin 2010 :
  - être domiciliée sur le territoire du secteur concerné et
  - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 14 juin 2010 :
  - être depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire du secteur concerné.
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 14 juin 2010 :
  - être depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire du secteur concerné;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Dans le cas d'une personne physique, il faut être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Dans le cas d'une personne morale, il faut :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 juin 2010, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
  - avoir produit avant ou lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.
- Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Pièces d'identité requises

Pour signer le registre, toute personne doit établir son identité en présentant l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut d'indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Croquis du périmètre du secteur concerné

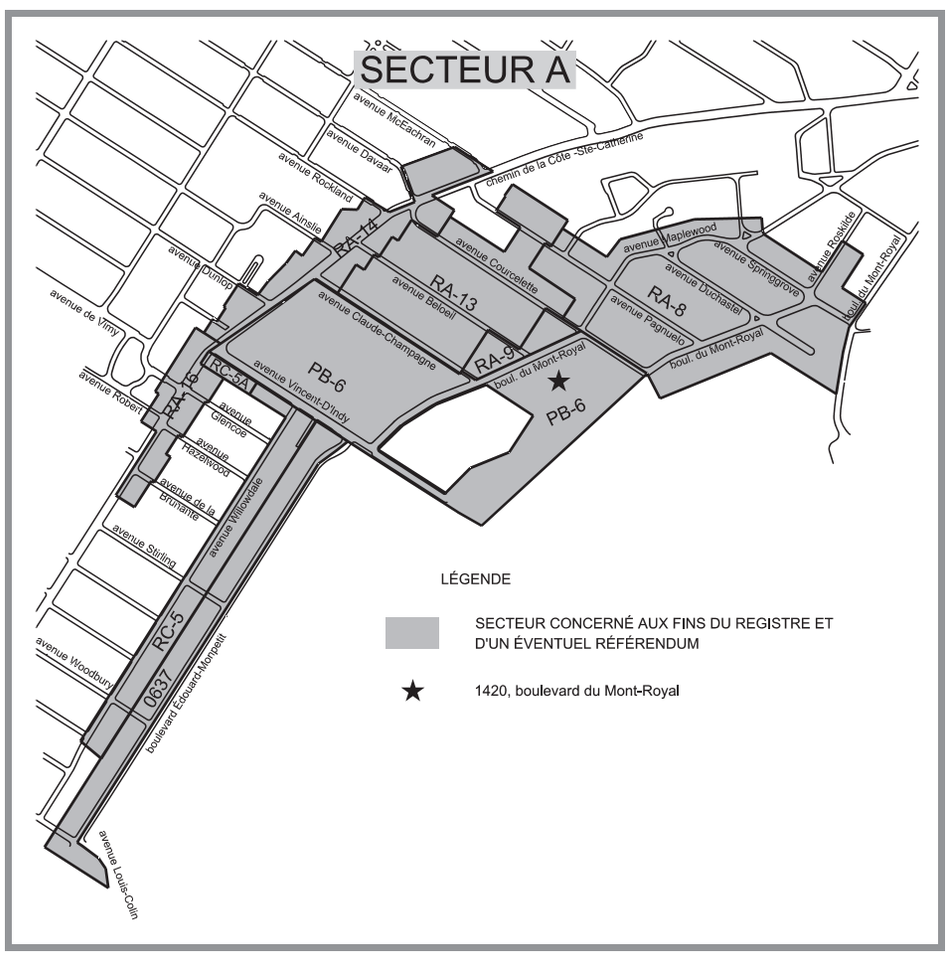

Le règlement 09-003-1 ainsi que le sommaire décisionnel s'y rattachant (#1103751001) peuvent être consultés durant les heures régulières de bureau à l'hôtel de ville de Montréal, situé au 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, au secrétariat d'arrondissement d'Outremont, situé au 543 chemin de la Côte-Sainte-Catherine, ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, situé au 5160, boulevard Décarie. De plus, ces documents sont également disponibles sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: **www.ville.montreal.qc.ca/election**

Renseignements : 514 872-3142

Montréal, le 16 juin 2010

Le greffier de la Ville,
Me Yves Saindon

Avis public

Montréal

Procédure d'enregistrement – 1420 boulevard du Mont-Royal

(ancienne maison-mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie)

Règlement 09-003-2

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, lequel est formé des zones PB-6, RA-8, RA-13, RA-14 et RC-5 dans l'arrondissement d'Outremont et de la zone 0637 dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Avis est donné que :

- À son assemblée du 14 juin 2010 (séance du 14 juin), le conseil municipal a adopté le Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins d'habitation du bâtiment situé au 1420 boulevard du Mont-Royal (groupe B) (09-003-2). L'objet du règlement est d'autoriser certains éléments d'un projet en vue de la transformation du bâtiment et de son occupation à des fins d'habitation ainsi que l'aménagement des espaces libres, et de permettre, à ces fins, de déroger à certaines dispositions du Règlement de zonage d'Outremont (1177).
- Plus particulièrement, le règlement 09-003-2 contient les dispositions relatives aux objets suivants : l'autorisation d'occuper une partie du bâtiment à des fins de recherche et d'enseignement pour une période d'au plus 60 mois, l'autorisation d'aménager des bassins de rétention souterrains dans la marge latérale est du site, l'aménagement du débarcadère de la cour avant conformément à l'annexe E de ce règlement, l'aménagement d'un escalier dans le talus de la façade, la conservation de terrasses talutées et d'escaliers de pierres naturelles et la remise en état des escaliers de pierres naturelles des terrasses talutées.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité, et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Lieu : Cafétéria du Pavillon Strathcona – 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (arrondissement d'Outremont)

Date : le mardi 22 juin 2010

Heure : de 9 h à 19 h

- Le nombre requis de signatures pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 192. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement 09-003-2 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à la salle du conseil de la mairie d'Outremont, située au 530, avenue Davaar, le mardi 22 juin 2010, à compter de 19 h ou aussitôt que le résultat sera disponible. Le résultat sera simultanément mis en ligne sur le site Internet de la Ville (**www.ville.montreal.qc.ca/election**).

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous, et de signer le registre relativement au règlement 09-003-2 :

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 14 juin 2010 :
  - être domiciliée sur le territoire du secteur concerné et
  - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 14 juin 2010 :
  - être depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire du secteur concerné.
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 14 juin 2010 :
  - être depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire du secteur concerné;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- Dans le cas d'une personne physique, il faut être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- Dans le cas d'une personne morale, il faut :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 juin 2010, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
  - avoir produit avant ou lors de la signature du registre, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.
- Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Pièces d'identité requises

Pour signer le registre, toute personne doit établir son identité en présentant l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport canadien, certificat de statut d'indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Croquis du périmètre du secteur concerné

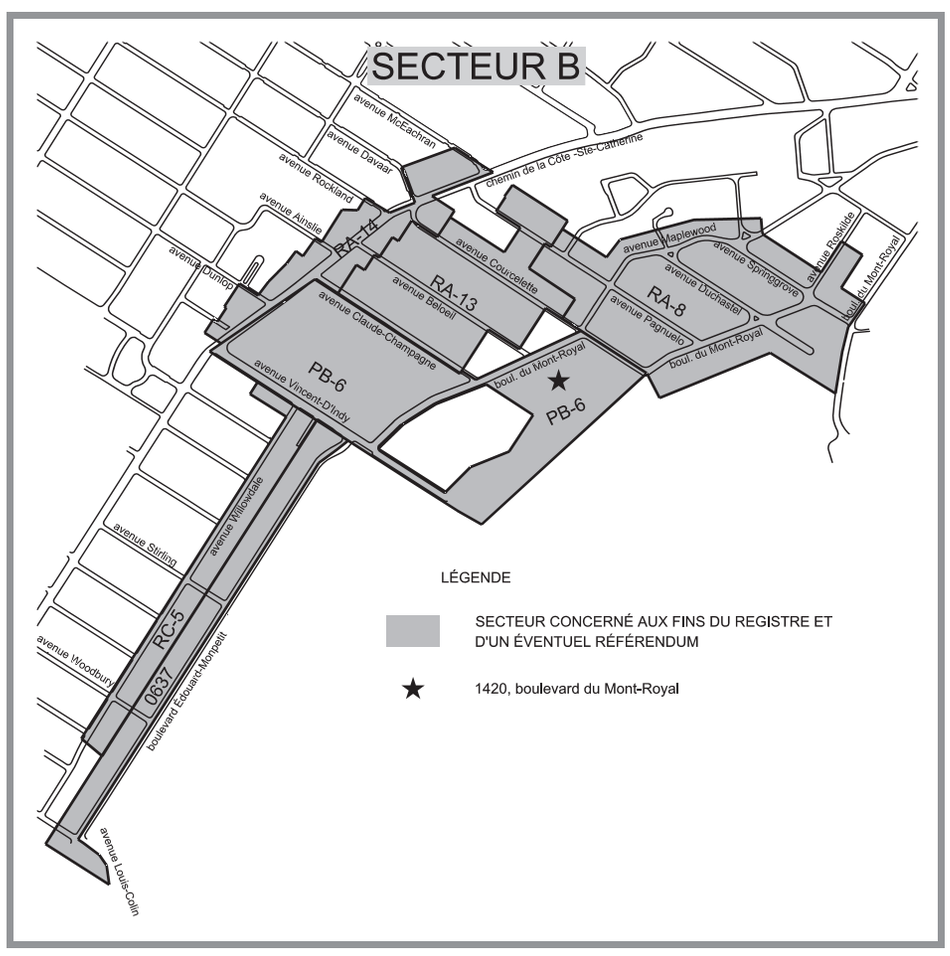

Le règlement 09-003-2 ainsi que le sommaire décisionnel s'y rattachant (#1103751001) peuvent être consultés durant les heures régulières de bureau à l'hôtel de ville de Montréal situé au 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, au secrétariat d'arrondissement d'Outremont, situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, ainsi qu'au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, situé au 5160, boulevard Décarie. De plus, ces documents sont également disponibles sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: **www.ville.montreal.qc.ca/election**

Renseignements : 514 872-3142

Montréal, le 16 juin 2010

Le greffier de la Ville,
Me Yves Saindon

LES SPORTS

ÇA SENT LA COUPE

Presque tout nul

JEAN DION

On se dirigeait tout droit vers le festival international du match nul à la Coupe du monde de soccer 2010 hier, lorsque Maicon a eu la bonne idée d'en faufiler un d'un angle impossible à la 55e minute. À 1-0 Brésil, on pouvait à peu près fermer les livres, parce que ce n'était pas comme si la Corée du Nord allait marquer un but, n'est-ce pas. Bon, certes, les hommes en rouge avaient affaire à forte partie, mais plus défensif que ça, tu joues à onze gardiens et tu attends un phénomène à la limite du surnaturel, une énorme bourrasque de vent ou le souffle des vuvuzelas qui propulserait le ballon dans la cage adverse, ou alors le Jabulani qui décide d'aller là où il veut encore plus qu'à l'accoutumée et qui se fraie un chemin jusque derrière Julio Cesar.

Voilà ce à quoi il nous était loisible de penser, et on se trompait, car tout peut se produire dans une manifestation sportive, raison d'ailleurs de notre constant émerveillement. Ils ont bel et bien marqué un but, les Nord-Coréens, avec un vrai coup de pied précis. Cela s'est avéré insuffisant et on ne sait trop dans quel état d'esprit se trouve Kim Jong-il à l'heure qu'il est — le sélectionneur Kim Jong-hun avait annoncé qu'une victoire susciterait *«une grande joie chez notre Cher Leader»* —, mais être dans le coup jusqu'à la toute fin avec la Selecao constitue un exploit *sui generis*, pourrait-on dire si on savait ce que cela signifie.

En attendant, les Brésiliens qui s'attarderont au score final de 2-1 continueront sans doute d'enfoncer le clou sur l'entraîneur Dunga, qui a sonné la fin de la samba et préconise un style de jeu plus rigoureux et moins flamboyant que ce à quoi on nous avait habitués par le passé. L'ancien grand joueur Socrates a même parlé d'*«affront à notre culture»* dans un pays où la manière de gagner importe davantage que la victoire elle-même. Et on a entendu le président du Brésil Lula da Silva soi-même en personne reprocher publiquement à Dunga de ne pas avoir retenu Ronaldinho dans sa sélection.

Il pourra au moins rétorquer à ses détracteurs que le premier but de son équipe dans le tournoi a été inscrit par un défenseur.

◆ ◆ ◆

L'Angleterre ne s'est pas encore remise de l'erreur du gardien Robert Green, qui a échappé un ballon facile samedi et ainsi permis aux États-Unis de soutirer un verdict nul de 1-1. Or si le Canada ne participe pas à ce Mondial, il pourrait y jouer un rôle tout à fait considérable.

Voilà du moins ce que donnent à entendre deux tabloïds londoniens, le *Daily Mirror* et le *Daily Mail*, qui ont révélé que Green était grandement perturbé depuis sa récente séparation d'avec sa petite amie, un mannequin torontois répondant au nom idoine d'Elizabeth Minett. *«Dévasté»* est le mot utilisé.

L'agent de Green a toutefois indiqué que son client demeurait entièrement concentré sur le foot.

Mme Minett et sa famille auraient semble-t-il été eux-mêmes atterrés de l'ampleur qu'a prise l'affaire alors qu'ils sont harcelés depuis quelques jours par les médias britanniques.

Par ailleurs, dans la longue liste des parallèles entre la bourde du gardien et la catastrophe du golfe du Mexique, il faut ajouter celui de Sam's Army, un regroupement de partisans américains: *«Les Britanniques sont incapables d'empêcher les fuites.»*

◆ ◆ ◆

Dans les flashs sonores du jour, on note qu'alors que plusieurs entraîneurs choisissent de tenir des séances d'exercice à huis clos, à l'abri des regards indiscrets de possibles espions de l'adversaire ou de journalistes qui aiment raconter tout ce qu'ils voient, le pilote de la Suisse, Ottmar Hitzfeld, a pour sa part décidé d'inviter des partisans sud-africains à assister au dernier entraînement de son équipe.

C'est que Hitzfeld était convaincu que ceux-ci allaient emporter leurs vuvuzelas, et il voulait que ses joueurs s'habituent à communiquer entre eux au milieu du vacarme qu'émettent les trompettes.

Et pendant que les chaînes de télévision tentent de trouver le moyen d'atténuer le bruit, voire de l'enlever complètement pour les téléspectateurs qui le désirent, certains craignent que l'instrument soit en voie d'exportation. Car s'il en irrite plusieurs, l'engouement qu'il suscite se révèle puissant.

Ce qui a notamment fait dire à Rudi Völler, l'ancien grand joueur allemand aujourd'hui directeur sportif du club Bayer Leverkusen: *«Toute personne qui se présentera à l'entrée du stade du Bayer Leverkusen avec une vuvuzela sera refoulée.»*

Pour sa part, interrogée à ce sujet, la direction de la Premier League anglaise a fait savoir qu'aucun de ses règlements actuels ne prohibait l'usage de vuvuzelas dans ses stades. Des clubs individuels pourraient cependant décider de les interdire.

Que se produira-t-il? Nul ne sait, mais on peut parier sur la chose. Le preneur aux livres londonien William Hill offre en effet une cote de 7 contre 4 sur une interdiction de l'instrument par la Premier League. Il est également possible de miser sur la première équipe du championnat anglais qui mettra en marché des vuvuzelas à ses couleurs.

◆ ◆ ◆

L'impact d'une Coupe du monde sur le rendement économique général? Lundi, 1,2 million de Néerlandais ont pris congé pour assister en après-midi au match que les Pays-Bas ont remporté 2-0 face au Danemark. Cela représente 15 % de la population active au pays.

Et si vous voulez mon avis, ce n'est pas beaucoup. Les gens ont parfois de drôles de priorités, comme travailler.

CHRISTIAN CHARISIUS REUTERS

Le Brésilien Maicon célèbre son but avec son coéquipier Robinho devant Ji Yun-nam découragé, hier à Johannesburg. Ji Yun-nam prenait néanmoins sa revanche dans les dernières minutes en marquant à son tour.

Le Brésil ne réveille pas un Mondial en manque d'éclat

La Corée du Nord tombe avec les honneurs contre le Brésil. Cristiano Ronaldo et Drogba se quittent sur un 0-0.

ANDREW CAWTHORNE

Johannesburg — Le dit «groupe de la mort» de la Coupe du monde a longtemps été celui «de la morne» hier, qui a accouché d'un triste 0-0 entre le Portugal et la Côte d'Ivoire et d'une victoire sans éclat du Brésil sur la Corée du Nord (2-1).

Appelés à disputer le premier choc de ce Mondial en Afrique du Sud, le Portugais Cristiano Ronaldo et l'Ivoirien Didier Drogba, deux des attaquants les plus prolifiques au monde, se sont quittés dos à dos et ont peiné à se créer des occasions.

Si la vedette du Real Madrid, qui reste sur deux années vierges de but en sélection, a touché le poteau d'une lourde frappe en première période, le capitaine des Élephants ne s'est pas distingué durant la vingtaine de minutes passées sur le terrain. Entré à la 66e minute à la place de Salomon Kalou, 11 jours après son opération d'une fracture du cubitus, Drogba a causé davantage de soucis au sélectionneur portugais Carlos Queiroz parce qu'il était équipé d'une attelle, potentiellement plus dangereuse, pour protéger son bras droit, que par ses frappes au but.

Ce match a mis en lumière une Coupe du monde pour l'heure frustrante pour les spectateurs, sevrés de rencontres riches en actions de classe et en buts.

Après 14 rencontres, les filets n'ont tremblé qu'à 23 reprises, soit une moyenne de 1,63 but par rencontre, là où l'Allemagne assistait il y a quatre ans à 2,3 buts par match.

La Mannschaft, auteure d'une démonstration offensive contre l'Australie dimanche (4-0), semble d'ailleurs être la seule à s'en souvenir.

Les Slovaques surpris

Très attendus parce que favoris du tournoi, aux côtés des champions d'Europe espagnols, les Brésiliens ont contribué pour leur entrée en lice à relever cette moyenne avec une victoire 2-1 et 26 frappes aux buts.

Mais le match a surtout valu par la résistance des Nord-Coréens qui ont opposé aux quintuples champions du monde une organisation sans faille pendant une cinquantaine de minutes.

Les buts de Maicon et d'Elano comptent parmi les plus beaux inscrits jusqu'alors sur les pelouses sud-africaines, mais sont intervenus tard et sur des éclairs personnels, alors que l'histoire du Brésil est fondée sur son jeu collectif autant que les individualités.

Longtemps, les Nord-Coréens ont cru être en mesure de créer l'exploit, comme lors de leur dernière participation à un Mondial, en 1966 en Angleterre, où ils avaient battu l'Italie.

L'équipe la moins bien classée du tournoi par la FIFA, issue d'un régime autoritaire reclus, a même sauvé l'honneur en fin de match sous le regard d'un petit groupe de partisans autorisés à quitter le pays pour la suivre.

La rencontre a en outre été disputée sous une température hivernale –3°C au coup d'envoi —, témoignage d'un climat qui surprend les visiteurs arrivés avec l'intention de bronzer.

Surprise aussi et non moins refroidie, la Slovaquie a laissé échapper deux points en début d'après-midi face à la Nouvelle-Zélande en concédant l'égalisation dans la dernière minute du temps additionnel.

Pour les «All Whites», rentrés avec trois défaites et douze buts dans leurs bagages de la Coupe du monde 1982, ce premier point est un signe d'espoir avant d'affronter l'Italie et le Paraguay, également sortis sur un nul 1-1 la veille de leur premier match du groupe F.

À la pénurie de buts répond une affluence peu conforme aux attentes des organisateurs, de nombreux sièges restant vides dans les stades.

La FIFA a toutefois assuré que le nombre de spectateurs présents dans les tribunes était à ce stade le deuxième plus élevé de l'histoire derrière le Mondial 1994 aux États-Unis et a accusé les détenteurs de billets de ne pas se rendre aux matchs.

Les vuvuzelas, ces trompettes qui s'attirent les foudres des entraîneurs et joueurs, sont, elles, toujours là.

Le sélectionneur de la Suisse, Ottmar Hitzfeld, s'en est fait une raison et a demandé au public de jouer avec, hier, durant l'entraînement des Helvètes afin d'habituer ses joueurs à ce bourdonnement incessant.

Il faudra peut-être ça aujourd'hui pour résister à l'Espagne, grande favorite du tournoi contre laquelle la Suisse entre en lice dans le groupe F et qu'elle n'a jamais battue en 18 matchs.

Reuters

COUPE DU MONDE 2010

Premier tour – Tournoi rotation

Groupe A

	MJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Mexico	1	0	1	0	1	1	1
AFS	1	0	1	0	1	1	1
France	1	0	1	0	0	0	1
Uruguay	1	0	1	0	0	0	1

Aujourd'hui
AFS c. Uruguay, 14h30

Demain
Mexique c. France, 14h30

Groupe B

	MJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Corée du Sud	1	1	0	0	2	0	3
Argentine	1	1	0	0	1	0	3
Nigeria	1	0	0	1	0	1	0
Grèce	1	0	0	1	0	2	0

Demain
Argentine c. Corée du Sud, 7h30
Nigeria c. Grèce, 10h

Groupe C

	MJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Slovénie	1	1	0	0	1	0	3
Angleterre	1	0	1	0	1	1	1
E.-U.	1	0	1	0	1	1	1
Algérie	1	0	0	1	0	1	0

Vendredi
E.-U. c. Slovénie, 10h
Angleterre c. Algérie, 14h30

Groupe D

	MJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Allemagne	1	1	0	0	4	0	3
Ghana	1	1	0	0	1	0	3
Serbie	1	0	0	1	0	1	0
Australie	1	0	0	1	0	4	0

Vendredi
Allemagne c. Serbie, 7h30

Groupe E

	MJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Pays-Bas	1	1	0	0	2	0	3
Japon	1	1	0	0	1	0	3
Cameroun	1	0	0	1	0	1	0
Danemark	1	0	0	1	0	2	0

Samedi
Pays-Bas c. Japon, 7h30
Danemark c. Cameroun, 14h30

Groupe F

	MJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Italie	1	0	1	0	1	1	1
Paraguay	1	0	1	0	1	1	1
Nouvelle-Zélande	0	0	0	0	0	0	0
Slovaquie	0	0	0	0	0	0	0

Hier
Nouvelle-Zélande 1 Slovaquie 1

Groupe G

Hier
Côte d'Ivoire 0 Portugal 0
Brésil 2 Corée du Nord 1

Groupe H

Aujourd'hui
Honduras c. Chili, 7h30
Espagne c. Suisse, 10h

SOCCER

UNITED STATES SOCCER FEDERATION (USSF)

Section North American Soccer

	G	P	N	BP	BC	Pts
Vancouver	5	2	4	11	6	19
Montréal	**4**	**3**	**3**	**8**	**9**	**15**
Caroline	3	2	4	11	8	13
Miami	2	2	7	13	15	13
Baltimore	3	6	2	10	15	11
St. Louis	2	7	1	7	17	7

Aujourd'hui
Vancouver à Porto Rico, 20h05

Demain
Minnesota à Portland, 22h

EN BREF

Martina Hingis demeure indécise quant à son retour en circuit WTA

New York — Martina Hingis est toujours indécise quant à son retour en double au sein du circuit de la WTA, même si elle envisage de faire équipe avec Lindsay Davenport. Hingis a également précisé, hier, lors d'une conférence téléphonique depuis l'Angleterre, qu'elle disputera le tournoi des Légendes en compagnie de son ancienne partenaire, Anna Kournikova, à Wimbledon. Hingis effectue un retour au jeu alors qu'elle dispute la saison complète de la Ligue mondiale par équipes cet été après une suspension de deux ans pour dopage à la cocaïne. L'ancienne no 1 mondiale a toujours nié avoir consommé des drogues, mais elle n'a pas fait appel de sa suspension. Hingis, âgée de 29 ans, disputera 14 matchs cet été. Au début juillet, son équipe affrontera deux fois le duo formé de Serena et Venus Williams. – *AP*

Dubois signe une victoire en amorce de Wimbledon

Londres — La joueuse de tennis Stéphanie Dubois a signé une victoire à sens unique au premier tour des qualifications du simple féminin du tournoi de Wimbledon, hier, à Londres. La Lavalloise n'a eu aucune difficulté à vaincre l'Espagnole Eloisa Compostizo De Andr, en deux manches de 6-1. *«Je me suis vraiment imposée et j'ai joué de façon combative comme je le voulais. Je ne lui ai pas laissé la chance de rentrer dans le match, tant en première qu'en deuxième manche. Et en plus, j'ai bien servi»*, a expliqué Dubois. La joueuse âgée de 23 ans était d'autant satisfaite qu'il s'agit pour elle d'un premier tournoi sur gazon cette année. Le prochain match de Dubois aura lieu aujourd'hui, alors qu'elle sera opposée à l'Autrichienne Nikola Haufmanova, tombeuse de la Britannique Naomi Broady en deux manches de 6-4. Il s'agira du premier affrontement entre les deux joueuses. – *La Presse canadienne*

Woods dit se sentir mieux

Pebble Beach, Californie — Tiger Woods dit que sa santé va mieux et que son jeu s'améliore, à l'aube d'un retour à Pebble Beach pour la première fois en 10 ans afin d'y disputer l'Omnium de golf des États-Unis. Personne ne s'attend toutefois à ce que Woods signe une autre époustouflante victoire par 15 coups. Ce ne sera que son 5e tournoi de l'année, lui qui n'a complété que 13 parcours jusqu'à maintenant. Woods n'est pas encore à son mieux, sauf quand on le questionne au sujet de sa vie privée. Un journaliste lui a demandé s'il avait résolu les problèmes liés à son mariage, et Woods lui a répliqué: *«Ce n'est pas de vos affaires»*. Il a joué 13 trous de pratique avant de mettre fin à sa journée. – *AP*

Sudoku

par Fabien Savary

					1			9
	3	7			4			2
5					7	6		
		6					4	
				6			2	
7	2	4	1			8		6
8	1		2					3
					3		9	7
9			5					

Niveau de difficulté : FACILE 1494

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	2	1	5	3	9	4	8	7
4	3	8	2	1	7	6	5	9
9	7	5	6	4	8	1	3	2
1	8	3	4	5	2	9	7	6
7	6	4	9	8	3	2	1	5
2	5	9	1	7	6	3	4	8
8	9	7	3	2	4	5	6	1
5	4	2	7	6	1	8	9	3
3	1	6	8	9	5	7	2	4

1493

SUDOKU : le logiciel
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

CULTURE

Rencontres de l'ADISQ

La crise, et après?

FRÉDÉRIQUE DOYON

Il n'y a pas de solution simple à un problème complexe. C'est le message lancé par les participants de l'atelier inaugural des 15es Rencontres québécoises de l'industrie de la musique: «Où sera la musique québécoise dans 15 ans?»

Un avenir encore très flou et guère reluisant, à entendre Éli Bissonnette de l'étiquette Dare to Care, Yanick Masse de la maison Bonsound et Claude Larivée de la compagnie Larivée Cabot Champagne, qui se refusaient à jouer les devins. Ces acteurs tirent pourtant relativement bien leur épingle de la crise actuelle de l'industrie, à coup de passion plus que de millions. Crise qui est d'abord celle du disque, a-t-on rappelé, puis celle de la chanson francophone.

Le modèle de l'album articulé autour de deux tubes fut une erreur et ne peut plus exister, croit M. Bissonnette. Le bon côté de la crise, selon lui, c'est qu'elle forcera un retour à la qualité mur à mur de l'album. Sélection naturelle qui pourrait pallier un autre problème: *«Il y a trop d'offre*, dit M. Larivée. *Notre* showbiz *extraordinaire est aussi gonflé à la vitamine.»* Vitamine notamment médiatique, qui donne des airs de star à notre petit *showbiz*.

L'album survivra-t-il? Chose certaine, il ne constitue plus le noyau dur du modèle d'affaires. Et des joueurs qui ne l'ont pas compris tomberont encore. Peut-on envisager de survivre sans faire de profits sur les enregistrements sonores, a demandé l'animateur Pierre Rodrigue, d'Astral Radio? Sans soutien de l'État, non, a rétorqué M. Larivée, qui signale que malgré sa vitalité, l'industrie du spectacle n'offre plus les cachets d'antan.

Mais les trois intervenants ne croient pas à la disparition complète du disque et encore moins — pour l'instant — à l'option de l'offre légale en ligne.

«Il faut changer notre rapport à l'économie du disque», a réitéré M. Larivée, citant l'exemple des quatre minialbums de Dumas tirés à 10 000 copies, initiative qui a porté ses fruits même si elle a frustré les disquaires, habitués au gros roulement.

Justement, ne faut-il pas faire un geste d'éclat à contre-courant, comme inviter le public à acheter le prochain titre des Cowboys fringants chez un disquaire indépendant pour relancer ce chaînon affaibli du marché et combattre le modèle Wal-Mart ambiant, a proposé M. Rodrigue.

«C'est en train de se faire tranquillement, répond Yanick Masse. *On fait comprendre aux artistes qu'il faut twitter pour survivre.»* Les coups de marketing à la Radiohead (un prix d'album à la discrétion de chacun), ça fonctionne quand on a une réputation et les reins solides, selon Éli Bissonnette. *«Tu ne peux pas lancer un nouvel artiste comme ça.»*

Bref, les solutions de masse, plaquées et univoques ne suffisent plus à une industrie fragmentée, mouvante et plurielle. À moins de mettre les industries du cinéma et du jeu vidéo — aussi dans la tourmente — à contribution.

Le Devoir

CATHERINE ABOUMRAD

Le duo racoleur de la distribution de *Scandale!* est formé de l'efficace André Robitaille et du drôlement sympathique Marcel Lebœuf.

THÉÂTRE

Scandale mou pour farce solide

SCANDALE!
De Ray Cooney. Adaptation et mise en scène: Normand Chouinard. Avec André Robitaille, Marcel Lebœuf, Violette Chauveau, Roger Larue, David-Alexandre Després, André Lacoste, Antoine Durand, Martine Francke et Danièle Lorain. Au chapiteau Bromont jusqu'au 14 août, à 20h.

FABIEN DEGLISE

«*C'est ben niaiseux, mais on rit!*» Rangée B, une septuagénaire vient de formuler un dernier commentaire à haute voix juste avant l'entracte. *«C'est amusant comme le drame, ça peut fonctionner»*, ajoute-t-elle alors que le rideau tombe sur la première partie de la pièce. À droite, sa voisine se laisse traverser une autre fois par un spasme de plaisir.

«Drame». Le mot, à l'image du volume des commentaires qui fusent partout dans la salle depuis le début, est fort. Il tranche aussi avec la farce monumentale présentée depuis quelques minutes, en ce lundi soir, sur la scène du chapiteau Bromont, à 90 bornes à l'est de Montréal. C'était soir de première lundi pour *Scandale!*, une pièce du populiste britannique Ray Cooney adaptée pour le public d'ici par Normand Chouinard, qui en signe aussi la mise en scène.

Le vaudeville, livré au pied du mont, était couru. La faute au duo racoleur de la distribution formé de l'efficace André Robitaille et du drôlement sympathique Marcel Lebœuf. La faute aussi à l'histoire dans laquelle la politique provinciale y croise — en sortant par une porte pour disparaître derrière une autre — l'infidélité, le mensonge, l'abus et un cadavre. Le tout incrusté sur une mécanique huilée, mais hautement prévisible.

L'action se passe bien sûr dans une chambre où François Lagueux, ministre libéral de la Famille dans le gouvernement de Jean Charest, est venu se cacher avec Nathalie Morelle, une députée du Parti québécois. Le déshabillé de l'élue est vaporeux, le champagne est frais, le directeur de l'hôtel, un peu psychorigide, le garçon de chambre est franchement espiègle, mais la soirée s'annonce relaxante, jusqu'à la découverte d'un corps inanimé, visiblement victime d'une fenêtre à guillotine défectueuse.

Regard exagérément rempli d'effroi. Cris et pirouettes sur le canapé. On cache le cadavre dans le placard. On appelle le chef de cabinet, Gaston, pour éviter le scandale médiatique. Et bien sûr, tout se met à joyeusement déraper. *«C'est l'avenir du Parlement qui est en jeu»*, lance d'ailleurs le ministre, campé par un Robitaille d'une solidité exemplaire dans le rôle du bouffon.

C'est gros... à l'image des effets comiques qui se succèdent sur scène à une vitesse effrénée en annonçant malheureusement leur venue 30 secondes avant d'apparaître. Les quiproquos à caractère sexuel et homosexuel sont là. Tout comme les gênes induites par une porte de placard s'ouvrant sans crier garde ou une femme trompée débarquant sans prévenir.

Et malgré la force et le talent déployés par l'ensemble — ou presque — de la distribution pour tenir ce texte, son manque d'envergure peut difficilement justifier la combustion des quelque 10 litres d'essence nécessaires pour aller à sa rencontre au bord de l'autoroute 20.

Le Devoir

Le Marché philanthropique des GBCM

FRÉDÉRIQUE DOYON

Les Grands Ballets canadiens de Montréal (GBCM) se lancent dans le commerce philanthropique pour pallier les compressions des subventions fédérales. Le Marché Casse-Noisette s'ajoute au calendrier du temps des Fêtes de la compagnie. Il proposera des produits hauts de gamme, adaptés aux emplettes de Noël, dans la galerie marchande du Palais des congrès.

Loin du salon d'artisanat, ce marché de Noël réunira dans ses kiosques produits du terroir, bijoux, produits de beauté, vêtements de marque, du 25 novembre au 5 décembre. Les commerces participants verseront une fraction de leurs recettes à la troupe de ballet contemporain. Les GBCM ont perdu quelque 260 000 $ de revenus annuels quand le gouvernement fédéral a sabré les subventions allouées aux tournées des compagnies artistiques, fin 2008.

Si les grandes entreprises créent des Fondations et se lancent dans l'économie sociale, pourquoi, à l'inverse, un organisme à but non lucratif ne profiterait-il pas de l'économie de marché par les moyens qu'il peut?, demande le directeur général de la compagnie, Alain Dancyger, en parlant de l'initiative inspirée du Nutcracker Market de Houston.

Il promet *«une expérience unique pour le consommateur»* qui sera plongé dans un décor tiré de l'univers de *Casse-Noisette*, le ballet le plus connu de la troupe, qui s'installe chaque année à la PdA.

Le Devoir

CONCERTS CLASSIQUES

La musique plaisir

LES VIOLONS DU ROY
Wilhelm Friedemann Bach; Ouverture en sol mineur. Telemann: Concerto pour flûte à bec en do majeur, TWV 51:c1. Vivaldi: Concerto pour cordes RV 114 et Concerto pour flûte RV 441. Geminiani: Concerto grosso no 12 en ré mineur, «La Follia», et Concerto pour flûte à bec en fa majeur. Maurice Steger (flûte à bec), Bernard Labadie (direction). Salle Claude-Champagne, lundi 14 juin 2010.

CHRISTOPHE HUSS

Petite réflexion préalable. Il est louable et important de se réjouir du succès international d'artistes québécois tels le chef Yannick Nézet-Séguin, la chanteuse Marie-Nicole Lemieux ou les metteurs en scène Barbe et Doucet. Mais ne pouvons-nous pas, en premier lieu, sur un plan collectif, reconnaître l'excellence du nectar de ce qui se fait ici?

On pourrait, par exemple, commencer par remplir les salles lorsque des ensembles tels que Les Violons du Roy se produisent à Montréal. Je doute que l'on ait vraiment conscience du niveau de ces musiciens, de l'enthousiasme, de l'inventivité et de la précision de leurs accomplissements artistiques et du perfectionnisme musical de leur chef. Avons-nous besoin de Hollandais, d'Anglais, de Français ou d'Américains pour nous le faire remarquer?

Un concert des Violons du Roy est aussi spectaculaire et important (dans son répertoire) qu'un concert de l'OSM. Cela mérite plus que deux tiers de parterre de salle Claude-Champagne, surtout lorsque le soliste invité est un artiste unique en son genre. Après Mozart, la semaine passée, la bande à Bernard Labadie a prouvé lundi son niveau mondial dans une soirée de musique baroque allemande et italienne, une musique vive, parfaitement articulée, avec des phrasés découpés au scalpel et une énergie communicative. Lundi, nous n'entendions pas le répertoire le plus profond et essentiel au monde, mais la soirée fut magnifique.

Le soliste était le flûtiste à bec Maurice Steger. Je ne connais au monde que deux solistes aussi «fous» (au sens positif): le trompettiste Sergei Nakariakov et le pianiste Denis Matsuev. Trois concertos, trois flûtes différentes. Une infinité de couleurs, parfois spectaculairement obtenues, quand Steger lève le genou pour «tamiser» le son qui sort du pavillon, et un souffle dont on se demande d'où il vient.

Le 2e mouvement et les staccatos du *Finale* de Telemann, l'*Allegro* ultime du Vivaldi, la *Gigue* et la *Gavotte* de Geminiani ont été des moments que l'on regarde et écoute, incrédule. Dans le second volet du concerto de Telemann, notamment, Steger m'a rappelé les ressources insoupçonnées des plus grands flûtistes balinais, adeptes de la respiration circulaire, mais dans un répertoire nécessitant un tonus et des attaques dont ces derniers n'ont pas à solliciter.

Mieux vaut ne pas chercher à savoir comment Steger fait pour parvenir à ces sommets. En profiter suffit à notre bonheur!

Le Devoir

EN BREF

Fermeture de L'Avant-Gardisque

Le disquaire indépendant montréalais L'Avant-Gardisque mettra la clé dans la porte le 1er septembre, après sept ans d'activité. Pour expliquer la fermeture du magasin de la Plaza Saint-Hubert, le propriétaire, Francis Bourgea, invoque la crise économique, la crise du disque, mais aussi la concurrence féroce des grandes chaînes, qui peuvent se permettre de vendre certains produits à perte. Le magasin vendait du matériel neuf et d'occasion. *«Mais c'est un cercle vicieux*, explique Bourgea. *Les gens n'achètent plus de disques neufs, donc il y a beaucoup moins de disques d'occasion à vendre.»* Le 6405, rue Saint-Hubert accueillait depuis près de 70 ans un magasin œuvrant dans le domaine de la musique. *«Quand les Anges vagabonds ont fermé leurs portes, plusieurs artistes sont venus me porter leur disque. Là, j'ai peur qu'il n'y ait plus de débouchés pour les prochains qui vont arriver.»* Il ne resterait qu'une quarantaine de disquaires indépendants au Québec. – *Le Devoir*

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal	18h45 Sports FIFA	Des squelettes dans le placard	L'Epicerie	La petite séduction / Louis Morissette		Bons baisers de France / René Richard Cyr		Le Téléjournal	22h45 Sports FIFA	23h15 Nouv. sports /23h20 Des kiwis et des hommes		
TVA	TVA Nouvelles	Sucré salé	La poule aux oeufs d'or	KM/H	Les anges de la rénovation / La famille Jacobo		Dieu Merci! / Charles Lafortune , Emmanuel Bilodeau.		TVA Nouvelles	Sucré salé	LES FRÈRES BLUES (1978) avec Dan Aykroyd, Carrie Fisher, John Belushi.		
TQ	Kaboum!	Tactik / Vive Théo libre!	Tactik	Malcolm	Mad Men / Ce que veulent les femmes		VITUS, L'ENFANT PRODIGE (2006) avec Fabrizio Borsani, Julika Jenkins, Teo Gheorghiu.				23h10 Les francs-tireurs / Monique Jérôme-Forget	0h10 La reine vierge	
V	La guerre des clans	Atomes crochus	Wipeout Québec	Rire et délire	Merlin / L'épidémie		Lie to Me: Crimes et mensonges / Pour le meilleur		La magie de Criss Angel	UFC: Les Guerriers		Call TV	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 FIFA	24 heures
TV5	17h50 Champion	Journal FR	L'affaire Marie Besnard		LA MAISON DU BONHEUR (2006) Dany Boon.		21h50 Recrute		J'y suis, reste	A table	TV5 le journal	23h35 Thalassa	
D	Le Grand Rire Bleue		Biographies / Marina Orsini		Rescapés de la justice		C'est incroyable!		Chasse fugitifs	Chasse fugitifs	Le convoi de l'extrême	CanalD.com	
VIE	Espace d'été	Petites per.	Ma maison	Changez déco	Des maisons d'occasion$		Prêt-à-changer / Catherine K.		Décore ta vie	Recette V	BBQ de Louis	LES LIENS DU COEUR (2001)	
MP	17h30 Palmarès		L'univers M+	Rockfest 2009	Danse ou crève!		Rock N' Road	Nitro Circus	Tila: Célib et Bi		Tila: Célib et Bi		L'univers M+
MX	Musicographie		Top5.Musimax.com Anglo		Célébrités et paparazzis		Génération 80 / 1981		Affaires de stars		Prêt-à-rhabiller	L'index québéc	Pur Sexy
VRAK.TV	Grenade?	Vie de palace	P. Raven	Dans le trouble	Ma famille	Famille parfaite	Gossip Girl: L'élite de New York		Le Loup-garou	Stan- ses stars	Changement	FrankGirard	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	L'intrépide	Johnny Test	Île des défis	Défis extrêmes	6teen	Les Simpson	TêtesClaques	American Dad	South Park	Les Simpson	American Dad	Star Wars
RDS	Sports 30	Sports 30	LMB Baseball / Phillies de Philadelphie c. Yankees de New York (D)						L'antichambre (D)		Sports 30	Images/sec.	Le camp
HISTORIA	Je m'en souviens...		Pour le roi et l'empire		Kaamelott	Kaamelott	The Unit: Commando d'élite		La Dame de Monsoreau Partie 1 de 2				Rebours
ARTV	Cormoran / Lettre d'Allemagne		Quelle famille!	Rumeurs	LE CHOIX DE SOPHIE (1982) avec Kevin Kline, Peter MacNicol, Meryl Streep.					22h40 Rendez	Rumeurs	Cabine C	L'Actors studio
SÉRIES+	Les experts / Sévices d'étage		L.A.: Enquêtes prioritaires		The Guard: brigade maritime		Rex Partie 2 de 2		Diva de l'Au-Delà		Simplement Zoé		Jardins secrets
ZTELE	La porte d'Atlantis		Jobs de bras	Comment..fait	Dollhouse / Légende urbaine		L'épée de vérité / Miroir		Harper's Island / Le revolver		Les stupéfiants / Vidéos virales		Comment..fait
C. SAVOIR	CodeChasten	18h45 Cherche	Monde images	19h50 Bâtiment	Conférences du CORIM		Écotrip	Campus	Show Business	Recoller	Science Symposium		Monde images
EVASION	Les nouveaux paradis / Brésil		Ushuaïa Nature Partie 2 de 2		Safari photo		La carte aux trésors / Isère				Les nouveaux explorateurs		Safari photo
TFO	Sid le scien.	Caillou	Panorama	Hist. oubliées	Paradis perdus		TRAIN DE NUIT (2007) avec Dao Qi, Dan Liu.				Un soir seul	Bienvenue dans le nanomonde	
Cinépop	17h20 HAVANA (1990) Robert Redford.			19h45 Un court	BONHEUR AIGRE-DOUX (1994) Sandra Oh.		21h35 LA PLANETE DES SINGES (1967) Charlton Heston.					23h35 COMBIEN TU M'AIME...	
SÉcran	17h40 LES PIEDS DANS LE VIDE (2009)			NOS 18 ANS (2008) Théo Fritet.			LENDEMAIN DE VEILLE (2009) Bradley Cooper.		22h50 HISTOIRES ENCHANTÉES (2008) Adam Sandler.				
Planète	Voleuses sable	Costa Rica	De Banyuls-sur-Mer		Il faut aider le Gouverneur Ryan		Le protocole de Kyoto		Bateaux de rêves		Faizat et les noces du lagon		F. ménage
VOX	Académie	Les éclectiks	Couleurs d'ici	Mes francos	Juste pour rire	JeffyPOP	Sans filtre	Le Confident		Mes francos	Mêlez-vous de vos affaires!		Académie
CBC	17h00 News	Coronation St.	Laugh Gags	FIFA Soccer - Coupe du monde					CBC News: The National		22h55 CBC News /23h05 FIFA Soccer		
CTV (Mont.)	News		eTalk	Access H.	So You Think You Can Dance / Top 11 Perform				Criminal Minds / Solitary Man		News	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	News	End Leash	E.T. Canada	Ent. Tonight	House / Not Cancer		NCIS / Agent Afloat		Global Currents / H2oil		News	Thirsty T.	Ent. Tonight
TVO	MarthaSpeaks	Lassie	Tiger Island	Tiger Island	The Agenda with Steve Paikin		Murder / The News Agent		The View From Here / Carny		23h20 The Agenda with Steve Paikin		
ABC	Be Millionaire	World News	Fox 44 News	Smarter Than	The Middle	The Middle	Modern Family	Cougar Town	Happy Town		The Office	23h35 News	0h05 Kimmel
CBS	News		Evening News	Ent. Tonight	Paley Center Special			Rules of Eng	Criminal Minds / Solitary Man		News	23h35 David Letterman	
NBC	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	America's Got Talent		America's Got Talent		Law & Order: S.V.U. / P.C.		News	23h35 Tonight Show J. Leno	
FOX	Family Guy	The Simpsons	2 1/2 Men	2 1/2 Men	So You Think You Can Dance / Top 11 Perform				FOX 44 News at 10		TMZ	Scrubs	Seinfeld
PBS (33)	News		Journal	Road.Stories	Great Performances		Great Performances / La Danse: Le Ballet de l'Opera de Paris						Charlie Rose
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour		Art Express	Scully World	Great Performances / La Danse: Le Ballet de l'Opera de Paris						Off Air
CTV (Corn.)	News		eTalk	Access H.	So You Think You Can Dance / Top 11 Perform				Criminal Minds / Solitary Man		News	CTV News	0h05 Daily Sh.
A&E	The First 48		The First 48		Bounty Hunter	Bounty Hunter	Bounty Hunter / Bounty Baby		Exterminator	Exterminator	Exterminator	Exterminator	Bounty Hunter
BRAVO	Wind at My Back		From the Spirit	Bravo! Videos	Arts & Minds	O'Regan Files	Wingfield	Star Portraits	White Collar / Pilot		Law & Order / Justice		W.Trace
DISCOVERY	Heavy Metal Task Force		Daily Planet		Mighty Ships / Cristobal Colon		Deadliest Catch / Glory Days		Mayday / Phantom Strike		Daily Planet		Mayday
HISTORY	Outlaw Bikers		Pawn Stars	Pawn Stars	MysteryQuest / Alien Cover-Up		Ice Road Truckers		Nostradamus Effect		Outlaw Bikers		Goering
SHOWCASE	Trailer Park	Trailer Park	Tom Stone / Little Bitty		THE PERFECT ASSISTANT (2007) Josie Davis.				TALLADEGA NIGHTS: THE BALLAD OF RICKY BOBBY (2006) Will Ferrell.				
TSN	Off the Record	SportsCentre	U.S. Open Golf Preview Show		TIN CUP (1996) avec Rene Russo, Cheech Marin, Kevin Costner.					SportsCentre			Boxing
06/16	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Amélie Gaudreau

L'ÉPICERIE
Une édition tout à fait de saison puisqu'on nous présente les résultats d'une analyse des galettes de hamburger qu'on trouve sur les tablettes des congélateurs de nos supermarchés et ceux d'une enquête sur le bacon allégé en sel. De quoi informer les amateurs de barbecue.
Radio-Canada, 19h30

CINÉMA
Le Choix de Sophie
Un des grands rôles de la championne des nominations aux Oscar. Pas le premier, mais celui qui l'a consacrée. Meryl Streep incarne la Sophie du titre, une Polonaise immigrée à Brooklyn et au passé plus lourd qu'on ne le croirait.
Artv, 20h

CINÉMA
Vitus
Alors que le film *L'Enfant prodige*, relatant la laborieuse et trop courte existence d'André Mathieu, est toujours à l'affiche dans les cinémas de la province, il peut être intéressant de jeter un coup d'œil à ce drame qui raconte le destin bien différent d'un petit génie du piano et des mathématiques qui, du haut de ses six ans, refuse de se plier aux ambitions que ses parents nourrissent à son endroit.
Télé-Québec, 21h

CULTURE

Malajube au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts

Cubes rubiques? Puissance 4!

PHILIPPE PAPINEAU

Malajube a réalisé un véritable tour de force, voire un grand tour de magie lundi soir au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts devant une foule très jeune pour l'endroit, habituellement peuplé de têtes plus grisonnantes. Son mystérieux concert *Cubes rubiques* s'est révélé être un spectacle où le groupe rock a revu son répertoire à travers quatre volets tout à fait distincts. *Cubes rubiques*? Plutôt Puissance 4!

Et ç'a commencé en lion, avec un premier bloc sauce 1980, baigné dans les synthétiseurs. Cordés côte à côte devant quatre claviers, Thomas Augustin, Mathieu Cournoyer, Julien Mineau et Francis Mineau, vêtus de chemises noires à paillettes argentées, étaient soudainement Kraftwerk.

Derrière eux est aussi apparu un énorme cube Rubik éclairé, qui ne pouvait faire penser qu'au gros cristal multifacette du *Mutantès* de Pierre Lapointe. Bon clin d'œil. Le quatuor de base était à ce moment accompagné du cousin Jean-François Mineau, assis devant une véritable fausse batterie électronique et ses plaques hexagonales.

Drôle de mélange? Plutôt naturel, en fait, pour les pièces choisies, toutes tirées du dernier disque, *Labyrinthes*. *Les Collemboles* avaient des allures du thème d'Albator, *Ursuline* aurait pu être jouée par Vangelis. D'abord surprise, la foule leur a levé son chapeau.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Cordés côte à côte devant quatre claviers, Mathieu Cournoyer, Thomas Augustin, Julien Mineau et Francis Mineau, vêtus de chemises noires à paillettes argentées, étaient soudainement Kraftwerk.

Après, tout s'est éteint, et on a compris que le décor changerait. Pendant le branle-bas de combat dans le noir, la harpiste Sarah Page sur le côté de la scène a joué une dizaine de minutes.

Les lumières se rallument et les membres de Malajube reviennent sur scène, vêtus de vêtements beiges un peu rétro, et s'installent sur des chaises de bois. Les guitares sont revenues, mais elles sont acoustiques. Et derrière, six choristes vêtus de longues toges blanches s'installent. Ce coup-ci, nous étions plongés dans l'esprit des années 1970. *La Valérie* prenait des airs de *Dimanche soir à Châteauguay*, *Le Métronome* aurait pu être chanté par le Big Bazar. On écarquille les yeux, on se pince, et on applaudit le talent et l'audace.

L'entracte a permis les plus folles conjectures. Lumières. Les guitares grondent, fort, plus fort qu'à l'habitude avec Malajube. Simple: ce n'était pas Malajube, mais les mythiques métaleux de Voïvod, qui ont joué *Fille à plumes* en faisant revoler leur chevelure à grands coups de tête vers l'avant. Voïvod à la PdA, un autre moment unique. Les quatre musiciens de Malajube sont venus les rejoindre, avant de prendre le relais pour le dernier bloc.

Pour la fin, Malajube a fait... du Malajube! Après toutes ces audaces, y aller de manière «classique» était comme un cadeau, un merci pour la patience et l'ouverture du public. Ils ont enchaîné les pièces avec une aisance totale, avant d'entamer l'épique *Cristobald* en compagnie de Voïvod ET du chœur. Une incantation satanique à 14, ça frappe, et très fort. Le rappel s'est terminé avec *La Monogamie*, dont le couplet final a été repris d'une seule voix par les quelque 1300 fans de Malajube, rassasiés jusqu'à plus soif. Ça aussi ça frappe, et très fort. On l'aura dans la mémoire longtemps.

Le Devoir

À Claironner: Clarika est géniale!

SYLVAIN CORMIER

Passez le mot: Clarika est géniale et c'est la meilleure. Les chanteuses françaises qui écrivent leurs propres chansons lui doivent leur villa, leur vie, la retraite de leurs vieux, tout, quoi. Anaïs, Jeanne Cherhal, Agnès Bihl, Olivia Ruiz, c'est tout de la graine de Clarika. Y a seulement Juliette qui vient de Juliette. Faut dire qu'elles ont commencé à peu près en même temps, Juliette et Clarika. Dans l'autre siècle. Premier album en 1993, Clarika: *J'attendrai pas cent ans!* Titre ironique: elle attend encore.

Façon de parler. Clarika n'a jamais cessé de chanter ses géniales chansons dans des salles pleines de gens qui la trouvent géniale. Mais disons que, pour ce qui est du Stade de France, qu'elle mériterait plus que mille Céline et au moins trente Johnny, c'est pas encore arrivé. *«Ça me va très bien,* rigole-t-elle tout là-bas dans sa zone euro. *Le succès fulgurant comme c'est arrivé à Anaïs, je trouve pas ça nécessairement enviable. Maintenant, si je vends plus d'albums demain, c'est bien, je ne suis pas du tout dans le culte de la marginalité. Avoir un public qui grossit, être toujours là dans dix ans, je suis d'accord.»*

Ici, c'est pire. Ô injustice. Ici, Clarika, c'est rien. Des coups dans l'eau. En 1993, on l'avait ramenée dans nos bagages, avec Thomas Fersen. Nos chéris des Francos de La Rochelle. Thomas n'a plus cessé de nous fréquenter, et elle, mal barrée rayon distribution et promotion locale, a fait plouf. Nouvel essai en 1998, non converti: prix Félix-Leclerc, mais pas d'album disponible. C'est le grand changement ce coup-ci: son dernier disque, le génial *Moi en mieux*, a une petite vie chez nous. Rien de tapageur, échos élogieux çà et là dans la presse écrite. L'essentiel: c'est trouvable en magasin, gracieuseté du distributeur Dep. Tout juste de quoi justifier un passage aux Francos. *«Personne ne me connaît plus chez vous, mais je m'en fous. Ça se passe quand même de mieux en mieux pour moi en France, je suis contente, l'occasion est là, alors je viens et puis voilà. Basta.»*

Advienne que pourra. Ce qu'il adviendrait de bien, c'est qu'après son heure au parc des Festivals aujourd'hui, ou alors sa première partie de Mara Tremblay demain, vous vous exclamiez: c'est génial! Et alliez acheter illico *Moi en mieux*. Pour les repasser en boucle, ces géniales chansons. Et constater ce génie de l'image qui parle. Dans la géniale chanson-titre, par exemple: *«Moi en mieux* [...] *C'est danser comme Shakira / Sur des textes de Barbara.»* Ou alors la géniale *Rien de tel (qu'une p'tite chanson)*, avec ses couplets terribles et son refrain hop la vie: *«On finit tous entre quatre planches / C'est pas super glamour mais c'est étanche* [...] *Rien de tel qu'une p'tite chanson pour vous remonter l'moral / Un air chic et tellement con / Vivial.»*

FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

Clarika se tatoue sur le dos d'une femme pour la photo de pochette de son album *Moi en mieux*.

C'est ça, Clarika. Féroce et sensible. Drôle et acide. Géniale, quoi. *«On peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui. Faut un code commun.»* Je suis volontaire pour traduire, au besoin.

Le Devoir

■ Dans la série «chanson festive» du parc des Festivals, aujourd'hui à 20h; au Club Soda demain à 19h, avant Mara Tremblay.

Le marathon estival de Bernard Adamus

PHILIPPE PAPINEAU

On ne finit plus de dire que les choses vont bien pour Bernard Adamus, mais c'est que tout semble sourire au grand gaillard découvert en 2009. Non, le guitariste à la voix brute ne brûle pas les étapes, mais il monte littéralement les marches deux par deux, en courant.

Innovateur, Adamus? Rassembleur, plutôt. Le Montréalais d'origine polonaise ne réinvente pas la roue, mais son folk un peu trash, ancré profondément dans la culture du Québec, plaît à quiconque aime un peu la guitare acoustique. Certes, Adamus a un côté un peu scato à la Plume, mais son énergie rappelle celle des Colocs, époque *Passe-moé la puck*. Il cite Richard Desjardins, reprend Piaf et fait un clin d'œil à Félix Leclerc avec sa pièce *Le Fou de l'île* — il est d'ailleurs en nomination pour le prix Félix-Leclerc des FrancoFolies.

Après avoir gagné six prix à Petite-Vallée en 2009 et triomphé aux Francouvertes il y a quelques semaines, Bernard Adamus commence une longue tournée estivale de plus de 40 dates avec deux concerts à L'Astral dans le cadre des FrancoFolies.

«On dirait que tous les trois mois, ça se rallonge de trois mois! rigole l'auteur de *La Chanson à 100 piasses*. *Mais je ne me plains pas, c'est l'aboutissement d'un rêve de faire autant de spectacles.»*

De Rivière-du-Loup à Matane, en passant par Jonquière, Saint-Irénée, Gatineau et Péribonka, Adamus et ses musiciens verront du pays. *«C'est tout du nouveau, je n'ai jamais vraiment voyagé au Québec. Je n'étais jamais allé en Gaspésie avant de passer au Festival en chanson de Petite-Vallée, ni en Abitibi ou au Saguenay. On voyage sur le dos de la musique.»*

Sur scène, Adamus fait lever la pâte à tout coup. Ça chante fort, ça tape du pied, ça résonne, ça craque, et pendant les ballades, ça fait frissonner. *«On a un beau show de country-blues de brosse assez festif*, résume le musicien. *On arrive dans des salles où les gens chantent les tounes de A à Z. Ça met un stress sur les épaules. Des fois, je me dis que je suis encore bien à parler de moi-même, de mes petites aventures et de ce qui m'arrive dans la vie, mais en même temps, je me pose la question à savoir si j'ai fait le tour de cette question-là.»*

Aux FrancoFolies, ce soir et demain, Bernard Adamus chantera les pièces de son album *Brun*, mais aussi quelques pièces jamais enregistrées, dont deux qui viennent à peine de voir le jour. *«Une est complètement absurde, et l'autre, c'est une ballade qui m'est passée dans la tête, qui est un peu solennelle.»* On y entendra aussi probablement *Diligence*, parue sur la récente compilation des sessions *live* de CISM, et la pièce *Falton Road*, créée juste un peu trop tard pour être ajoutée à l'album.

Le chanteur a déjà dans ses cartons le plan d'enregistrer un minialbum, mais le temps manquera cet été. *«Il va y avoir de quoi qui va sortir, je ne sais pas quand, mais certainement pas dans les prochains mois. À moins que je fasse un album de Noël!»*

Le Devoir

■ À L'Astral, ce soir et demain, à 20h30. Première partie: Benoit Paradis.

Théâtre d'été
Région de Québec
théâtre la fenière
LE LAC LANGLOIS au Théâtre La Fenière
Du 22 juin au 7 août 2010 (jeudi au samedi à 20 H)
Faisant croire à leur entourage qu'ils vont à un congrès, deux beaux-frères se rendent pour une partie de pêche, au Lac Langlois. La quiétude espérée est rapidement rompue par la présence d'un garde-pêche très pointilleux et l'arrivée imprévue de leurs compagnes. Venez voir cette pièce désopilante qui saura vous divertir et vous faire rire à souhait!
www.lafeniere.qc.ca BILLETTERIE : 1 877 872-1424
POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JEAN DE BILLY AU 514 985-3456 OU JDEBILLY@LEDEVOIR.COM

CONCOURS
LE MUR PORTEUR
DU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :
• UNE INSCRIPTION SUR LE MUR PORTEUR, MUR EXTÉRIEUR DU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS.
• UN ABONNEMENT DOUBLE TAPIS ROUGE POUR LA SAISON 2010-2011 DU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, POUR ASSISTER AUX 3 PRODUCTIONS AVEC UNE CONSOMMATION INCLUSE LE SOIR DE LA REPRÉSENTATION.
• UN SOUPER POUR 2 PERSONNES CHEZ POP!
POUR PARTICIPER AU CONCOURS, REMPLISSEZ LE COUPON EN LIGNE.
UNE VALEUR DE 500 $.
WWW.LEDEVOIR.COM/CONCOURS
LE DEVOIR
théâtre de QUAT'SOUS

www.cinemaduparc.com
consultez notre site internet
RUSH • THE GHOST WRITER
THE TROTSKY • MAO'S LAST DANCER
EL SECRETO DE SUS OJOS • MOTHER
Métro Place des arts Autobus 80 / 129
CINÉMA DU PARC
3575 Du Parc 514-281-1900
STATIONNEMENT 3 HEURES: 2$

20e anniversaire
PRÉSENCE AUTOCHTONE 2010
JUIN, JUILLET, AOÛT MONTRÉAL
TERRES EN VUES LAND InSIGHTS
FILMS ET VIDÉOS
DES LONGS MÉTRAGES PERCUTANTS
Samson and Delilah
de Warwick Thornton
L'amour dans la lumière du désert australien
Lundi 21 juin, à 21 h
Cinéma du Parc, 3575, ave. du Parc
nativelynx.qc.ca tev@nativelynx.qc.ca
Canada Québec Montréal LOTO QUÉBEC QUARTIER DES SPECTACLES
LE DEVOIR Aboriginal Peoples Television Network 88,5 radio one 93,5 ESPACE MUSIQUE Télé-Québec CANAL D

CULTURE

MÉDIAS

Quebecor annonce le lancement de Sun TV News

Quebecor dit vouloir défier l'ordre médiatique établi en lançant sa nouvelle chaîne d'information continue baptisée Sun TV News. Au programme: de la nouvelle et du commentaire, du moins, si le CRTC approuve le projet.

STÉPHANE BAILLARGEON

De la nouvelle brute et des commentaires francs: voilà ce que promet déjà la bande-annonce (*suntvnews.ca*) de la future chaîne d'information continue en anglais que souhaite lancer Quebecor d'ici un an. *«Nous sommes du meilleur endroit sur Terre et c'est le temps de développer un nouveau concept de télévision»*, claironne le texte accompagnant des images patriotiques avec Rocheuses et unifolié au vent.

Le projet médiatique a été officiellement dévoilé hier matin à Toronto par Pierre Karl Péladeau, président de Quebecor et de ses filiales Quebecor Media et Sun Media. La demande de licence déposée le 1er juin auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) provient du Groupe TVA et de Corporation Sun Media. Les analystes évaluent l'investissement nécessaire à environ 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

La nouvelle chaîne imiterait le modèle éprouvé par LCN au Québec en diffusant des nouvelles brutes le jour puis des commentaires, des débats et des opinions tranchées le soir. Les spécialistes prévoient une orientation clairement campée à droite du point de vue de la fiscalité et de l'économie, d'où le surnom de «Fox du Nord» déjà donné à la chaîne.

La Presse canadienne a dévoilé une partie des démarches engagées en coulisse depuis plus d'un an pour mettre le projet sur les rails. En mars 2009, à New York, le premier ministre Stephen Harper a rencontré le magnat mondial des médias Rupert Murdoch, propriétaire du *Wall Street Journal* et du réseau de droite Fox News.

Le directeur des communications du premier ministre, Kory Teneycke, assistait à la rencontre. Il a affirmé à la Canadian Press que l'idée de lancer un nouveau réseau canadien n'a pas été discutée lors de cette réunion au sommet. Quoi qu'il en soit, quatre mois plus tard, M. Teneycke quittait ses fonctions au cabinet pour diriger la planification du lancement de la nouvelle chaîne devant secouer le paysage de l'info continue au pays.

«CBC News Network et CTV News Channel ont eu respectivement 21 ans et 13 ans pour remplir leur mandat correctement et ils n'ont pas réussi à se bâtir un auditoire», a commenté hier, dans un communiqué, M. Teneycke, maintenant vice-président de Quebecor Media et responsable de Sun TV News. *«Les nouvelles télévisées canadiennes d'aujourd'hui sont étroites, suffisantes et empreintes de rectitude politique.»*

MIKE CASSESE REUTERS

Le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, a affirmé que Sun TV News défiera l'ordre établi dans l'industrie canadienne des nouvelles télévisées.

Quebecor demande une licence de type 1, comme ses concurrentes canadiennes qui sont obligatoirement distribuées par les câblos et les services satellitaires. Rien n'est acquis puisque le CRTC veut assouplir cette règle.

Le Devoir

L'ONF et son fleuron de l'animation

ODILE TREMBLAY

Samedi dernier, *Les Journaux de Lipsett* de Theodore Ushev, remarquable court métrage remontant le parcours mi-onirique mi-réel du cinéaste d'animation de l'Office national du film (ONF) Arthur Lipsett, a reçu une mention spéciale au Festival international du film d'animation d'Annecy, en France, où il était projeté en compétition.

Ce film, pigeant entre autres dans les films de Lipsett à travers le scénario fragmenté de Chris Robinson, évoque par son thème le *Ryan* de Chris Landreth. Il suit un créateur qui sombra dans la maladie mentale avant de se suicider en 1986. Tant pour sa version anglaise que française, la narration est assurée par Xavier Dolan.

«On avait 22 films à Annecy. Là-bas, ils sont à même de mesurer la qualité de nos œuvres à l'aune des productions internationales.»

Pour Monique Simard, à la tête du programme français de l'ONF, cette édition qui célébrait le / anniversaire de ce rendez-vous de films d'animation, fut une tribune particulièrement stimulante. *«On avait 22 films à Annecy dans un programme ou l'autre. Là-bas, ils sont à même de mesurer la qualité de nos œuvres à l'aune des productions internationales, mais aussi de nos films d'animation précédents.»*

Monique Simard se dit fière d'avoir signé un premier accord de coproduction en animation avec l'Argentine. *«La maison Kaloi in su tinto coproduira avec nous le film d'un cinéaste argentin, et on prévoit une réciprocité future avec un de nos cinéastes coproduits là-bas.»* En 2009, l'ONF a monté trois coproductions avec l'étranger en animation; cette année, quatre.

«Dans ce secteur, le court métrage d'auteur en animation, toute une jeune génération se mêle chez nous à celle des maîtres consacrés dans un genre en expansion sur toute la planète. De plus en plus, nous produisons également des œuvres hybrides. Paule Baillargeon, cinéaste en résidence chez nous, mêle des dessins en mouvement à son documentaire. Toutes les techniques sont mises à contribution, du dessin à l'ordinateur. En animation, Michèle Lemieux travaille sur l'écran d'épingles, Martine Chartrand à partir de peinture, Michèle Cournoyer à l'encre de Chine, etc. Le type de films produits en animation à l'ONF — entre 9 et 12 par année, le double au programme anglais — ne pourrait se réaliser ailleurs. La moitié de notre production a été présentée aux grands festivals d'animation de Zagreb et d'Annecy. Et se colleter aux grandes traditions du cinéma d'animation à travers le monde, celle de l'Europe de l'Est notamment, constitue une émulation extraordinaire.»

Le Devoir

Réunion cruciale aujourd'hui autour du projet d'eXcentris

ODILE TREMBLAY

Après un premier refus de la ministre Christine St-Pierre d'appuyer le plan de relance et de développement du complexe eXcentris destiné à le vouer entièrement au cinéma d'auteur, les espoirs sont toujours permis. Aujourd'hui, le président de la SODEC, François Macerola, aux côtés de Pierre Aubry, chargé de projet au ministère de la Culture, tous deux mandatés pour coordonner le dossier, rencontrent les représentants du Parallèle et Christian Yaccarini, de la Société de développement Angus, qui espèrent que leur proposition sera reconsidérée.

Des délégués de la SODEC, dont François Macerola, sont allés visiter les locaux d'eXcentris lundi, ce qui pourrait signifier un désir d'ouverture, encore que des malentendus planent. Certains croient que l'eXcentris est à vendre, alors que Daniel Langlois n'accepte de s'en départir qu'afin de soutenir un projet culturel dans la lignée de sa vocation établie dix ans plus tôt. Il a d'ailleurs octroyé un rabais considérable au Parallèle dans ce but, équivalant peu ou prou à un don de neuf millions de dollars. Nul ne demande au ministère de la Culture d'aider Langlois à vendre ses salles, mais à soutenir, en demandant dérogation, une initiative essentielle pour le milieu du cinéma de Montréal.

Le plan d'affaires sur la table est très clair: avec un apport gouvernemental de 12,8 millions, le Parallèle et ses alliés pourraient construire deux nouvelles salles dans la cour d'eXcentris et avec un réseau de cinq écrans s'autofinancer par la suite.

À lire en page A 9 aujourd'hui, la lettre éclairée du cinéaste Charles Binamé, qui exhorte la ministre St-Pierre à revoir sa position quant à la relance d'eXcentris, au nom du bien commun.

Le Devoir

EN BREF

L'Action nationale consacrée à Pierre Vadeboncœur

La doyenne des revues québécoises, *L'Action nationale*, lançait hier soir, à la Maison des écrivains, son plus récent numéro consacré à l'essayiste Pierre Vadeboncœur. Ce numéro comprend des inédits de ce géant de la littérature québécoise décédé l'hiver dernier à l'âge de 89 ans. On peut y constater, grâce à la reproduction d'un feuillet de ses derniers manuscrits, comment cet écrivain unique polissait sans cesse ses textes, avec le souci constant d'obtenir au final une phrase parfaitement juste et équilibrée. *«Un écrivain, ça écrit»*, disait-il. – *Le Devoir*

MOTS CROISÉS

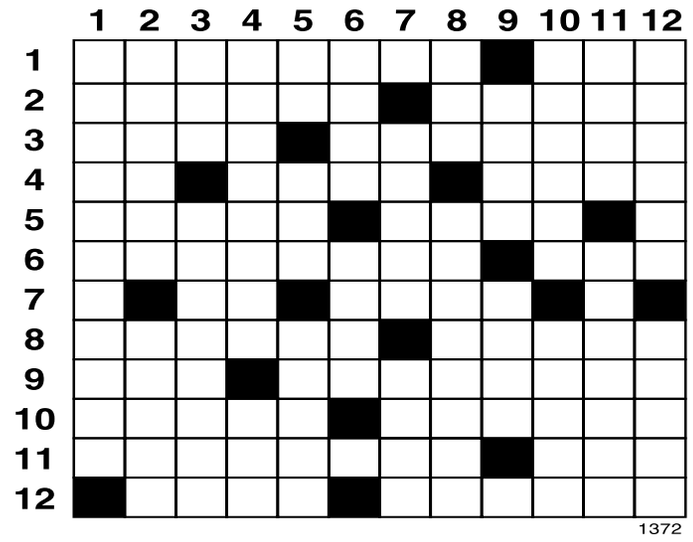

1372

HORIZONTALEMENT

1. Ce dont on se sert pour arriver à un résultat - Donne de l'huile et de la farine.
2. De la campagne - Posture de yoga.
3. Culottés - Costume d'homme.
4. Note - Pages Web - Avachie.
5. Fait hi-han - Annonce des funérailles.
6. Maladie du sang - Côté de l'horizon où le soleil se lève.
7. Se joue avec des pions - Presse.
8. Verres à champagne - Chefs religieux.
9. Trompés - Passereau.
10. Sur la couverture d'un livre - Déterminé.
11. Briser de fatigue - Arrêt.
12. Estonien - Chanteurs.

VERTICALEMENT

1. Rabat-joie.
2. Goujat - Briller.
3. Période historique - Clowns grimés de couleurs violentes.
4. Machine à couper le papier en feuilles - Se marre.
5. Pluriel - Suffixe d'origine grecque - D'une couleur noire.
6. Sable que l'on jette - Inspiratrice.
7. Tanner une peau - Escarpement rocheux.
8. Pointe d'Espagne - Établit des lois.
9. Grand oiseau de l'Arctique, très agressif - Énoncé.
10. Pour mener un chien - En abondance.
11. Foncier - Faire semblant.
12. Avancent dans l'eau - Isolés.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	R	M	I	L	L	O	N	■	A	M
2	A	P	A	I	S	E	■	K	O	A	L	A
3	L	O	B	■	E	N	J	A	M	B	E	R
4	P	U	B	E	R	T	E	■	M	U	S	C
5	O	S	I	D	E	■	A	R	E	S	■	H
6	L	E	■	I	■	A	N	E	■	E	R	E
7	I	■	I	T	E	M	■	C	R	E	E	R
8	C	I	N	E	T	I	Q	U	E	■	C	■
9	E	L	U	■	E	T	A	■	P	A	R	E
10	L	I	I	I	■	I	T	A	L	I	E	N
11	L	E	T	T	R	E	■	R	E	M	E	T
12	A	N	S	E	■	S	T	A	T	E	R	E

1371

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO